



Le Mag' *Saint Marin*

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais

Juin
2023



Le Tenu - © Céline M.



Atelier peinture à l'huile



Les marais de St Mars - © ALAC



Séance yoga au Périatomic



Spectacle Saisons



Sommaire



Les commissions municipales	3
Les projets municipaux en cours	10
Les conseils municipaux de janvier à avril 2023, synthèse des décisions	14
L'expression de la diversité municipale	17
La vie des services municipaux	18
Les actualités de la Commune	22
La dynamique associative Saint-Marine	24
Le lien avec les autres communes	32
En bref	34
Les petites et grandes histoires de St mars	36
Les prochains événements	39

QUELQUES PRÉCISIONS... :

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Rédaction : Commission Participation Citoyenne, Information, Relations Extérieures

Contact : 02 40 31 50 53 - contact@saintmarsdecoutais.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

Tirage : 1 300 exemplaires - *Maquette et mise en page* : Agence Pixiyo - *Impression* : Maya Imprimerie

Crédits Photos : les adjoints - Freepik - Pixabay - Flaticon - DR





Le budget municipal 2023

Comme chaque année, l'exercice budgétaire se renouvelle. Comme l'an passé un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a, de nouveau eu lieu, lors du Conseil Municipal du 9 mars.

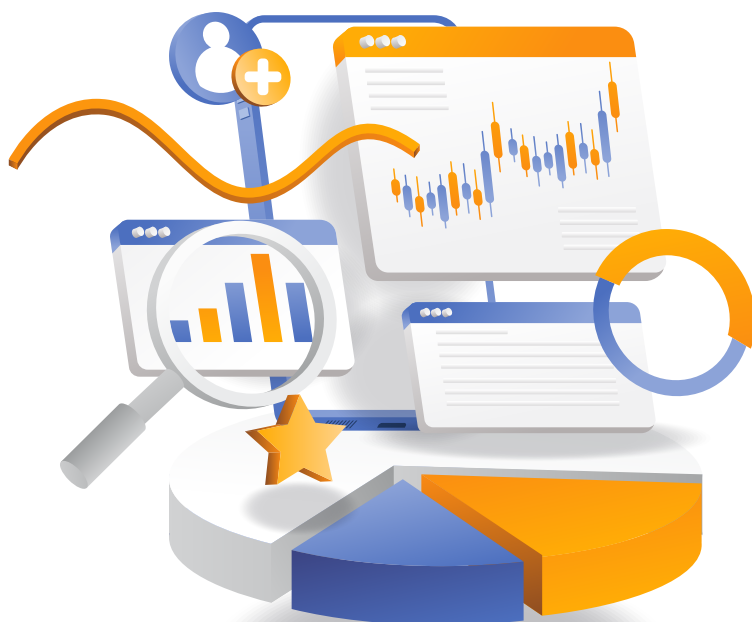
Les axes retenus et votés lors du Conseil Municipal du 6 avril, pour le budget 2023 sont les suivants :

- une **augmentation de 3 points des taux communaux des impôts locaux**, avec, pour rappel, une volonté de revenir en 2026 au même niveau que la moyenne actuelle des autres communes de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, liée principalement à la très **forte hausse des charges courantes**, notamment de l'électricité avec une hausse estimée à + 82 %.
- une **augmentation très significative des subventions versées (+16 %)** avec une volonté de soutenir particulièrement nos associations communales, qui ont particulièrement souffert ces dernières années, afin de les aider à financer leurs projets.
- un **financement des actions** ou projets proposés par l'ensemble des commissions municipales **à hauteur de 325 k€** pour cet exercice 2023.

Les budgets municipaux à la loupe

Pour rappel, nous avons à gérer **4 budgets distincts : le budget principal et deux budgets annexes** : celui pour l'assainissement collectif (la station d'épuration) et celui du commerce de proximité (le Petit Local) ainsi qu'un **Budget autonome** : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

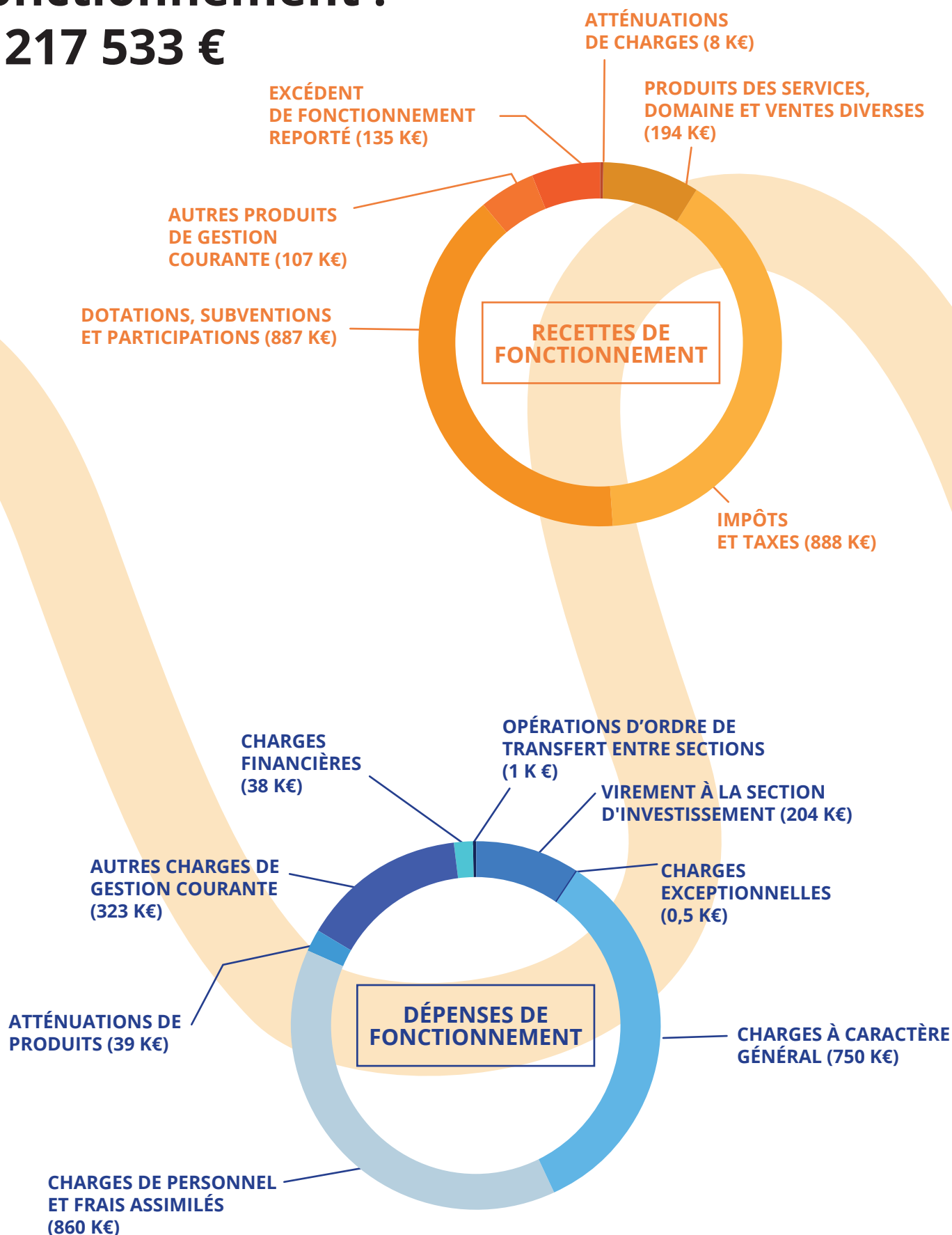
Chaque budget est composé de deux sections : une **section de fonctionnement** (= dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et recettes perçues par la collectivité) et une **section d'investissement** (= dépenses d'équipement de la collectivité et recettes liées aux dotations et subventions et au virement du solde excédentaire de la section de fonctionnement). Celles-ci doivent obligatoirement être présentées à l'équilibre.



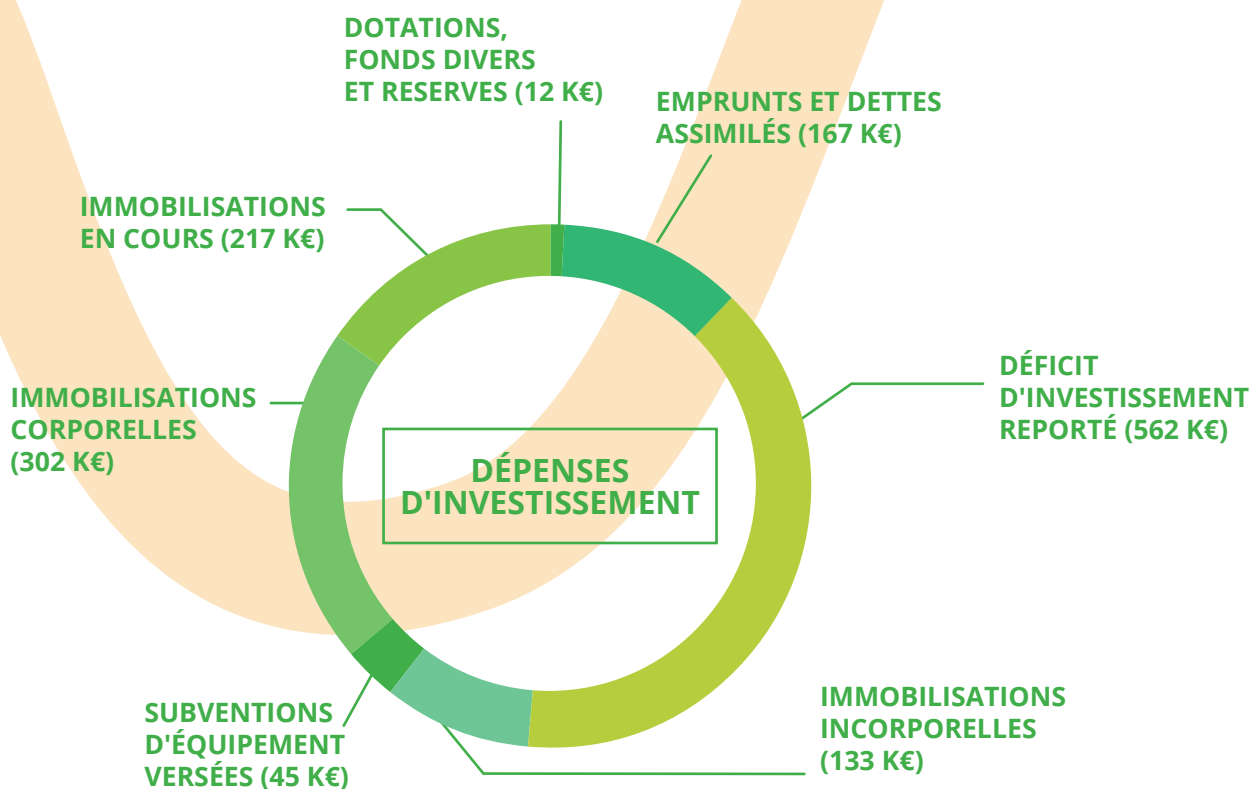
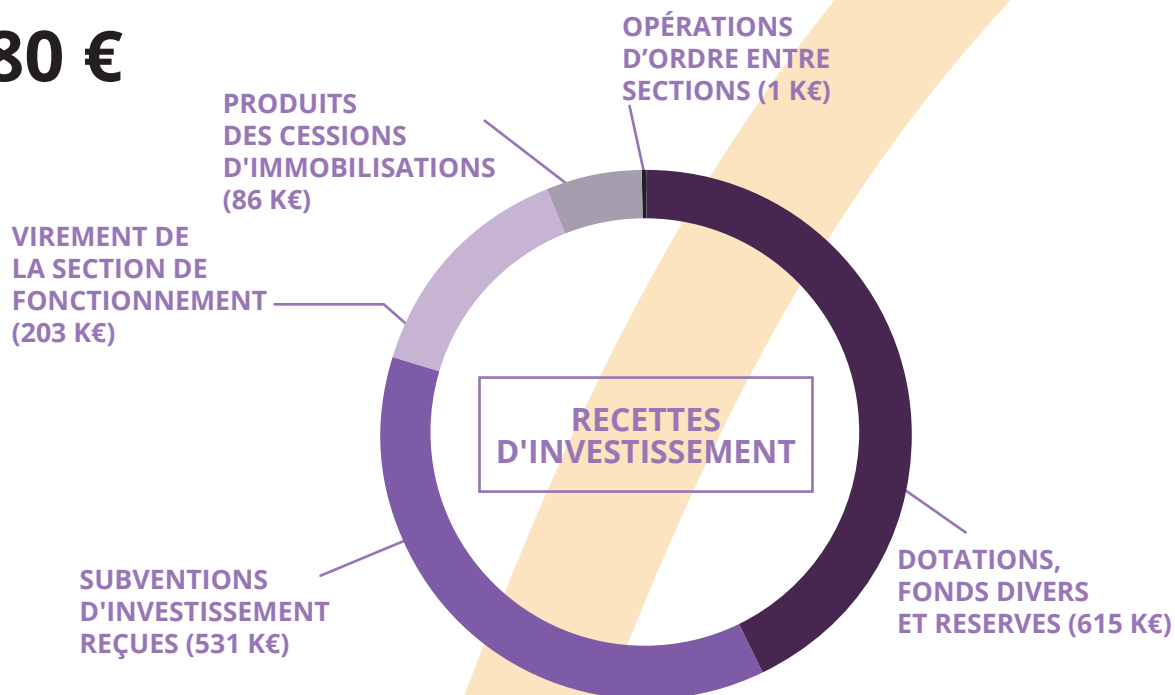
Le budget principal

Fonctionnement : 2,217 M€ + Investissement : 1,437 M€

Section de fonctionnement : 2 217 533 €



Section d'investissement : 1 436 980 €



Les Budgets Annexes

Assainissement

Section de fonctionnement : 315 435 € (avec 170 167 € virés à la section d'investissement)

Section d'Investissement : 474 238 € (avec 148 625 € d'excédent d'investissement reporté)

Commerce de proximité :

Section de fonctionnement : 19 343 € (avec 7 943 € virés à la section d'investissement)

Section d'Investissement : 17 627 € (avec 2 684 € d'excédent d'investissement reporté)



CLIC PASS'Ages

Il intervient sur la communauté de communes « Sud Retz Atlantique ».

Un Centre Local d'Information et de Coordination est un service gratuit pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

Ce service permet de répondre aux questions liées au maintien à domicile. Les questions les plus fréquentes sont : « J'ai besoin d'une aide à domicile : ai-je droit à des aides financières ? » « Quelles sont les aides possibles pour rester le plus longtemps à mon domicile ? » « Quelles sont les adaptations réalisables



pour mon domicile ? » « Comment puis-je financer une entrée en structure ? » ...

Ce service **accueille aussi les personnes en situation de handicap** (sans critère d'âge) afin de les aider à remplir le dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le CLIC est également **point d'apport volontaire pour Envie Autonomie**. Aussi, nous récupérons sur les lundis matins tout matériel médical dont vous n'avez plus d'utilité, en bon ou mauvais état. Envie Autonomie est une **entreprise d'insertion qui lutte contre le gaspillage et qui recycle le matériel**.

Accueil du public le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30 au 10 Bd de Gondy à Machecoul. Visites à domicile sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi.

Téléphone : 02 51 70 93 37.

Mail : secretariat@clicpassages.fr

CLIC PASS'Ages



Des enfants au chevet de la biodiversité et de notre environnement !

Dans un théâtre complet et accompagnés de leurs enseignants Katia Gilet et Olivier Burdin, d'Hélène Langlois du CPIE Logne et Grand-lieu et de Christelle Priot, médiatrice de la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, les élèves du Conseil de la Terre de l'école Delaroche de Saint-Mars-de-Coutais (les enfants des classes de CE2-CM1 et ULIS) ont donné une conférence remarquable au théâtre de Saint-Mars-de-Coutais le 07 février 2023 sur leur projet d'Aire Terrestre Educative. Pour rappel, leurs objectifs sont de **choisir une zone « naturelle » du territoire de la commune** pour faire **connaître sa biodiversité et mettre en place les actions nécessaires à sa protection**. À la suite de leur exposé, Christelle Priot nous a présenté la singularité de la biodiversité du lac de Grand-Lieu et de sa zone humide. Nous avons **découvert les périls qui guettent ces zones humides**, sentinelles de notre propre santé. Nous tenons à remercier fortement les conférenciers et les accompagnants pour la qualité des conférences.



Environnement et santé : une accélération des projets Saint-Marins grâce à la signature d'une Convention pluriannuelle d'objectif avec le CPIE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en Pays de Logne ou **CPIE** de Logne Grand-Lieu est une association loi 1901 qui **accompagne le développement global en milieu rural**, depuis 1978. Cette association **participe au développement durable de notre territoire et à la protection de notre environnement** par des approches de sensibilisation, d'éducation, de formation et d'expérimentation.

Le CPIE nous accompagne régulièrement dans nos actions municipales (composteur pour le restaurant scolaire, groupe de travail sur la restauration scolaire, journée mondiale des zones humides, ...). **Afin d'amplifier nos actions sur la protection de notre environnement et notre préparation à la résilience au changement climatique**, nous avons décidé de signer une **convention pluriannuelle d'objectif** avec cette association.

Cette convention sur 3 ans permettra par exemple, **l'accompagnement** :

- De **projet d'Aire Terrestre Éducative**
- Du **projet autour du Parc des Versènes**
- Des **enseignants des écoles** développant des projets en lien avec l'environnement,
- D'**ateliers de sensibilisation**, pour les adultes, sur les perturbateurs endocriniens,
-

Cette signature nous permettra une meilleure planification et surtout une amplification de nos actions pour notre environnement et notre santé.



LOGNE ET GRAND-LIEU



COMMISSION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Stationnement



Entre septembre 2021 et ce jour, plus de **deux millions d'euros ont été engagés** pour que notre commune dispose d'un **cœur de bourg accessible à tous, à pieds comme à vélo**. Les trottoirs ont été aménagés ainsi que des zones partagées cyclables sur les deux axes principaux.

Tous les riverains ont été, dès le départ, invités à donner leurs avis sur les plans d'aménagement des trottoirs et informés des modalités de circulation au terme des travaux.

Si hier les cheminements étaient aléatoires rue de la Colombe, ce n'est plus le cas !

Aujourd'hui, le fait de **garer sa voiture sur les nouveaux trottoirs** est non seulement considéré comme **très gênant et irrespectueux** mais également comme **dangereux** du point de vue de la circulation cycliste. Il est impératif, dans l'intérêt collectif, que chacun participe pleinement à la fluidité de nos déplacements doux.

C'est ensemble, que nous améliorerons notre quotidien.

Dans les jours à venir, nous demanderons à la gendarmerie de verbaliser les véhicules en stationnement gênant.

Quelques rappels de la réglementation :

- Le fait de garer sa voiture sur les trottoirs est considéré comme très gênant (Article R417-11) et relève d'une contravention de la quatrième classe.
- Le code de la route, considère comme gênant le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables.
- Cette interdiction vaut également pour le riverain qui stationne devant la porte de son propre garage. Cette infraction correspond à une contravention de la deuxième classe.
- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers (Article R417-9).



Après-midi « Chasse aux œufs »

Le mercredi 12 avril, pour la première fois, la **municipalité a offert un après-midi divertissant** pour les enfants et les parents (mais aussi pour les grands-parents).

Ce moment convivial s'est déroulé en trois temps.

Avec le vent et le soleil printanier, un **atelier bricolage « panier de cueillette »** a accueilli une quinzaine d'enfants, âgés de 6 à 10 ans. Lors de cette séance, les artistes ont réalisé des paniers colorés pour la recherche de fin d'après-midi.



À côté, « **Petite Graine** » était conté sous le regard captivé des petits et des grands, venus nombreux. La conteuse nous a raconté l'éveil tout en douceur du printemps. Cette parenthèse culturelle fut un moment paisible.

Après avoir repris des forces, environ **70 enfants se sont lancés dans la Chasse aux Œufs** tant attendue.

Ce sont près de 300 œufs colorés que les enfants ont recherchés dans le parc de la Mairie. Après cette chasse, ils ont échangé leur cueillette contre des sachets de chocolat, préparés par une chocolatière de Saint-Mars. Une petite fille, avec sa mamie, a trouvé l'œuf d'or, qui était le trésor de la quête.



Nous avons passé un agréable moment avec tous les participants lors cette manifestation. Et nous espérons réitérer cette animation l'an prochain.

Exposition de l'association « Les Aéroplanes »

Lors du week end du 8 mai 2023, la municipalité a convié l'association « Les Aéroplanes » de Ste Pazanne a **exposé des avions** et des panneaux retraçant la **carrière des pilotes** de la Loire Inférieure durant la **Première Guerre Mondiale 14-18**, tels que Michel LEFEVRE-UTILE et Paul PERTHUY, un aviateur né à St Mars de Coutais le 6 février 1895.

Nous avons pu voir des avions tels que :

- Le Cri-Cri : un petit bi-moteur construit dans les années 80-90
- Le HM-14 de 1936 : ancêtre de l'ULM créé par Henri Migniet
- Le Butterfly (papillon) : ULM léger
- Le RAF SE 5 : réplique d'un avion de chasse anglais.

Pendant la commémoration de l'armistice du 7 mai dernier, les membres de la **FNACA** de St Mars de Coutais se sont rassemblés afin d'entretenir le **devoir de mémoire des héros** des différentes guerres. Ce fut l'occasion, en lien avec cette exposition, de **partager leurs vécus et leurs souvenirs**.

Les enfants des écoles étaient conviés à venir le vendredi. Ils ont découvert et très apprécié la visite

guidée avec l'équipe enseignante. Certains sont même revenus avec leurs parents le lendemain pour leur montrer ces magnifiques avions.

Cette association dynamique est constituée de 45 adhérents, des passionnés d'avions et d'histoire. Ils nous racontent des anecdotes de célèbres héros, l'origine des blasons, les avancées technologiques de l'aviation, etc.

Afin de découvrir les autres avions, l'association nous invite à leur porte ouverte lors des **journées du patrimoine le week end du 16 et 17 septembre** dans leur atelier, situé rue de la nantaise à **Ste Pazanne, puis à Frossay**, en fin d'année, lors de la **commémoration d'Alexis Maneyrol**.

Enfin, vous pouvez les suivre tout au long de l'année, sur le réseau social Facebook.





Suite aux décisions du Conseil Municipal, plusieurs de nos projets ont été validés et budgétés. Dans la mesure de notre capacité, ils vont pouvoir être étudiés ou finalisés :

— Étude sur le **complexe sportif** afin de faire un point réel du coût des travaux à réaliser. En plus d'une réflexion sur l'aménagement des vestiaires, de la salle de stockage et du réaménagement du terrain de foot (buts, mains courantes, forage), un point important nous préoccupe : l'arrosage du terrain en herbe. Nous avons tous connaissance des difficultés que nous rencontrons autour de l'eau et nous souhaitons donc connaître les meilleures solutions envisageables face à cette problématique. Suite aux résultats de cette étude, nous pourrions faire des propositions concrètes sur le budget 2024. Nous continuerons également à travailler sur les évolutions possibles de la salle de sport afin d'obtenir des chiffrages pour anticiper les budgets municipaux des années à venir.

— Travail sur la possibilité d'installer de **nouveaux modulaires sur l'esplanade de la salle de sport** : une Maison des Jeunes mieux isolée et une salle associative supplémentaire.



— À la **MAM**, rénovation du sol suite à l'inondation d'août 2022 et rénovation des sanitaires.

— À l'**école Delaroche**, apport d'une solution au problème de chaleur importante dans 6 classes (parfois plus de 30 degrés en juin et septembre) : des **pompes à chaleur réversibles** seront installées, permettant également une meilleure circulation de l'air. Cette solution est grandement appréciée par la directrice, tant pour les enfants que pour l'équipe pédagogique qui ne pouvaient travailler correctement dans ces conditions.

— Au **théâtre**, suite des travaux : changement des menuiseries, travaux de peinture et d'électricité pour la scène. L'isolation et le chauffage seront également à repenser.



— En concertation avec M. Philippin, recentrage de l'activité de l'école de musique autour de la salle piano (pour ceux qui connaissent !) afin d'avoir trois salles dédiées à la musique dans le même bâtiment et des instruments à demeure.

— **Installation d'une nouvelle cuisine au périscolaire** pour plus de confort et de convivialité.

— Au restaurant scolaire, après l'**installation d'un chauffe-eau thermodynamique**, plus économique, et d'une fontaine à eau pour les enfants, remplacement du vieux four à gaz par un four électrique moins énergivore et plus sécurisant.

— Au **parc des Versènes**, **raccordement des sanitaires** au réseau d'assainissement collectif.

— **Installation de tables de pique-nique** à la Berderie et au Port Faissant. Une réflexion sera menée sur la signalétique.

— **Étude de la réalisation de locaux commerciaux** rue St Médard : celle-ci prend malheureusement plus de temps que nous ne l'espérons, mais nous restons optimistes ! Nous attendons un estimatif pour le 2^e semestre afin de le présenter à nos commerçants.

— Au **cimetière**, **réorganisation du jardin du souvenir**, pose du banc et mise en place de l'espace déchets. Malheureusement, l'absence de personnel nous avait obligés à repousser ces travaux.

Merci aux bénévoles qui ont permis de ressabler le cimetière pour un entretien plus facile. N'hésitez pas à venir grossir cette joyeuse équipe qui souhaite participer à la vie communale en entretenant ce lieu, malgré tout, plein de vie.

Nous vous souhaitons un bon été.

LES PROJETS MUNICIPAUX EN COURS

Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables : Qu'en savez-vous ? Que devons-nous faire pour Saint-Mars de Coutais ? Devriez-vous les développer chez vous ? Etes-vous certains des informations que vous avez sur ces énergies ?

Vous l'avez tous entendu et constaté, nous avons un problème déterminant pour l'avenir : l'énergie. Un problème de production : nous n'étions pas certains d'avoir suffisamment d'énergie pour passer l'hiver. Un problème de prix : l'inflation du prix de l'électricité a conduit de nombreuses entreprises à la faillite et impacté assez fortement le budget des foyers. Un problème pour notre environnement, notre santé et le réchauffement climatique, car fabriquer de l'énergie a des conséquences négatives.

Devant ces constats que pouvons-nous faire ? **Les énergies renouvelables seraient-elles une solution pour maîtriser la forte progression liée à l'inflation des dépenses énergétiques de notre commune (+ 80 % de dépenses pour 2023).** Seraient-elles une solution pour vous aider à maîtriser votre budget ?

Quelles sont les énergies les plus propres, rentables ? Pouvons-nous développer des projets d'énergie renouvelable avec des citoyens ? Pouvons-nous organiser des commandes groupées afin de réduire le prix d'investissement des Saints Marins désireux de développer une autonomie énergétique ?

Pour répondre à toutes ces questions, pour combattre les idées reçues, les fausses informations, nous **organiserons à partir d'octobre un grand débat sur les énergies renouvelables.**



Accompagné par des spécialistes sur les énergies renouvelables et le développement de projet citoyen de production d'énergie (habitants et collectivités territoriales) **nos objectifs seront entre autres :**

- De trouver des pistes de **sobriété énergétique**
- De nous **informer collectivement** sur toutes les énergies renouvelables
- D'étudier la **faisabilité de projet citoyen** de production d'énergie
- De **faire naître un consensus citoyen** sur les énergies renouvelables à développer dans notre commune **et de passer à l'action**
- De **vous aider à développer** de façon sécurisée **vos projets d'énergies renouvelables.**

Surveillez bien votre boîte aux lettres, un courrier d'information sera distribué début septembre pour vous inviter à une soirée de lancement du débat citoyen.

La commission cadre de vie, environnement & santé

La journée citoyenne

L'objectif de cette journée est d'impliquer les habitants de la commune dans des ateliers participatifs afin « de faire ensemble » pour améliorer le cadre de vie de la commune. Une vraie démarche de co-construction élus, habitants, associations.

La journée citoyenne est prévue le samedi 21 octobre 2023.

Vous pouvez, grâce au QR code ci-contre, faire des propositions d'ateliers, de projets et vous portez volontaire en tant que chef de chantier.

Réalisation de l'année dernière : création de la boîte à livres, hôtel à insectes, nettoyage d'un bosquet au parc des Versènes, nettoyage du cimetière, atelier préparation du déjeuner pour les équipes de bénévoles...

N'hésitez pas à communiquer vos idées !



Inauguration du bourg

Ça y est, c'est fait !

Et oui, on peut le dire.

Après des mois d'études, d'aller-retour sur les plans, de rendez-vous avec les partenaires et la population...et surtout d'interventions parfois très lourdes ; après une dernière tournée du chantier **le samedi 27 mai** : les travaux du bourg se terminent !

Rappelons-nous les améliorations apportées sur les sujets suivants :

- La **mise aux normes des réseaux** : les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales.
- La **création d'une extension du réseau Eau Pluviales** en prévention de l'accentuation des forts épisodes pluvieux.
- L'**enfouissement des réseaux électriques** et télécoms.
- L'**accompagnement de l'arrivée de la fibre**.

- La **mise aux normes des réseaux d'éclairage** public pour une baisse de la consommation d'énergie.
- L'**embellissement des chaussées**, des trottoirs, des mobiliers urbains.
- **Vitesse maîtrisée** dans le cœur de bourg avec les ralentissements à 30 et le plateau limité à 20 km/h.
- **Création d'une zone piétonne** pour faciliter les cheminements doux entre les écoles et les lieux de vie.
- **Sécurisation routière** en continuité avec le quartier des Millauds.
- **Création de trois zones de stationnement** à l'arrière de la mairie, en face du restaurant scolaire et du cimetière.

Bien que ces travaux aient parfois paru longs, surtout pour les riverains directement concernés, le résultat semble très satisfaisant et apporte une réelle nouvelle ergonomie à notre bourg avec une vraie place pour les **déplacements doux**.



Ateliers individualisés pour le numérique

En partenariat avec l'association ACIAH, la commune de Saint-Mars-de-Coutais souhaite mettre en place des ateliers pour faciliter l'accès au numérique.

En effet, suite au questionnaire de cet été pour l'analyse des besoins sociaux de la commune, il est apparu que des personnes seraient intéressées par ce type d'ateliers.

ACIAH est une association régionale reconnue d'intérêt général et relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle agit pour l'**inclusion numérique et l'estime de soi, en favorisant l'accès au numérique**. Depuis 2018, elle accompagne un public éloigné de l'outil informatique par des **ateliers de**



sensibilisation et d'apprentissage individualisés, entièrement **gratuits et ouverts à tous** ceux qui en ressentent le besoin. Ces ateliers sont aussi **adaptés aux personnes âgées ou handicapées** (dont déficience visuelle, motrice ...).

L'outil utilisé lors des ateliers peut être un outil personnel (ordinateur, tablette ou smartphone) ou un ordinateur de l'association.

L'objectif est de permettre à la personne de **devenir autonome face à l'outil numérique** (pouvoir se créer un compte, lire des mails, être plus à l'aise face aux démarches administratives...) et les ateliers sont adaptés aux besoins de chacun.

Afin de pouvoir démarrer cet accompagnement, nous vous remercions de vous signaler auprès de la mairie par courrier ou téléphone en indiquant :

Ateliers individualisés pour le numérique

Nom Prénom : Tel :

Ce que vous aimeriez pouvoir faire dans le domaine numérique (facultatif).

RENDEZ-VOUS

RUE SAINT MÉDARD
44680 ST MARS DE COUTAIS

DERRIÈRE LA
BIBLIOTHÈQUE



APRÈS-MIDI JEUX EN FAMILLE

GRATUIT OUVERT A TOUT AGE

EN PARTENARIAT AVEC



Bibliothèque municipale
AU FIL DES MTS



MERCREDI
7 JUIN

DE 14H À
18H

JEUX DE
SOCIÉTÉS



LIVRE JEUX



ESPACE DE
CONSTRUCTION



ESPACE DE
MOTRICITÉ

JEUX
EN
BOIS

Événement sécurité routière



Afin de lutter contre les causes d'accidents sur la route, le conseil municipal des jeunes organise un événement ludique « 100 % sécu » les 16 et 17 juin.

Cet événement est ouvert à tous et gratuit !!! Venez nombreux participer aux ateliers :

- Le vendredi en fin d'après-midi sur la cour de l'école Delaroche: la **piste vélo** pour les enfants (venez avec votre vélo !) et le **parcours alcool** pour les parents

- Le samedi de 11h à 17h : **l'escape-game, la voiture-tonneau, le simulateur 2 roues, le réactionmètre, le stand « répare ton vélo », etc**

Piétons et cyclistes, venez gagner des objets pour une meilleure visibilité !

Vous pourrez également vous restaurer sur place (action d'autofinancement des jeunes de la Maison Des Jeunes) et connaître le travail des jeunes sur la sécurisation des arrêts de car l'année dernière.

Le Conseil des Jeunes

WEEK'END 100% SÉCU

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

100%
GRATUIT

SAINT-MARS-
DE-COUTAIS

16-17
JUN
2023

"LA SÉCURITÉ
C'EST LA PRIORITÉ !"

VOITURE TONNEAU - ESCAPE GAME
SIMULATEUR 2 ROUES - RÉACTIONMÈTRE
ATELIER " RÉPARE TON VÉLO "
- PARCOURS ALCOOL -

DES ACTIVITÉS POUR TOUS ET TOUTES !

 **DES GOODIES 100% SÉCU À GAGNER**



Loire
Atlantique

LES CONSEILS MUNICIPAUX DE JANVIER À AVRIL 2023 - SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Les réunions de conseil municipal

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu une fois par mois de septembre à juin ou juillet, le jeudi soir (20h). N'hésitez pas à venir à y assister : sauf impératifs sanitaires, elles sont ouvertes au public, même si seuls les 22 élus peuvent participer aux débats.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune avec lien vers la page Facebook de la mairie.

Un résumé des principales décisions vous est ci-après présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux et décisions est accessible sur le site de la mairie :

<https://www.saintmarsdecoutais.fr/comptes-rendus-municipaux-saint-mars-de-coutais/>

Prochaines réunions : jeudi 11 mai 2023, vendredi 9 juin 2023, jeudi 6 juillet, jeudi 14 septembre et jeudi 12 octobre 2023.

Conseils municipaux d'octobre à décembre 2022

Synthèse des principales décisions

Présents et absents :

CONSEIL DU 2 FÉVRIER 2023

- **Présents** : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND (arrivée à 20h30), Mme Laëtitia PELTIER, M. Didier RICHARD, Mme Hélène GLEZ, M. Bruno LAMBERT, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, M. Philippe CLAVIER, Mme Marie FANIC, M. Nicolas ANGOT, Mme Coralie GIRAUDINEAU, M. Olivier ORDUREAU, M. Quentin DESMOUCEAUX et Mme Charlotte NOVELLO.

- **Excusés ayant donné pouvoir** : M. Michael DERANGEON, Mme Cécile GEORGETTE, Mme Christine CELTON, Mme Emmanuelle MARILLAUD.

- **Absents** : Mme Julie RIGOLLET et Mme Kristel JOURDREN.

CONSEIL DU 9 MARS 2023

- **Présents** : MM. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Didier RICHARD, Mme Hélène GLEZ, M. Bruno LAMBERT, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, M. Philippe CLAVIER, Mme Cécile GEORGETTE, Mme Christine CELTON, Mme Coralie GIRAUDINEAU, Mme Emmanuelle MARILLAUD, M. Quentin DESMOUCEAUX et Mme Charlotte NOVELLO.

- **Excusés ayant donné pouvoir** : Mme Marie FANIC, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU.

- **Absentes** : Mme Julie RIGOLLET et Mme Kristel JOURDREN.

CONSEIL DU 7 AVRIL 2023

- **Présents** : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michael DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Didier RICHARD, M. Bruno LAMBERT, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU et Mme Charlotte NOVELLO.

- **Excusés ayant donné pouvoir** : Mme Laëtitia PELTIER (jusqu'à 21h), Mme Hélène GLEZ, Mme Christine CELTON, Mme Cécile GEORGETTE, Mme Emmanuelle MARILLAUD, M. Quentin DESMOUCEAUX.

- **Absentes** : Mme Marie FANIC, Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN et Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Finances

Autorisation de dépôt des dossiers de demande de subventions detr 2023

Deux demandes de subvention au titre de la DETR ont été ouvertes fin décembre 2022 pour réalisation :

- De l'extension du pôle santé 2 (estimation : 468 k€ TTC)
- Installation d'un city park (estimation en cours)

Le dépôt des dossiers ne préjuge pas de l'obligation de réaliser les travaux, et il n'est pas certain que la subvention soit accordée.

Les dépôts des demandes ont été approuvés par le conseil municipal.

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2022

Les comptes de gestion sont établis par le comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Pornic à la clôture de l'exercice.

Le compte administratif est établi par l'ordonnateur (le maire) à la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et administratif 2022.

Les résultats sont les suivants :

COMMUNE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	925 682,80	2 128 857,10
DÉPENSES	1 904 968,48	1 736 164,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-979 285,68	392 693,01

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	144 541,17	147 322,72
DÉPENSES	129 984,36	121 036,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 556,81	26 286,70

COMMERCE DE PROXIMITÉ

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	7 000,00	13 535,92
DÉPENSES	4 163,98	8 297,92
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 836,02	5 238,00

Extension pôle santé 2 - proposition contrat de maîtrise d'œuvre - phase 2

La commune a, par délibération du 20 octobre 2022, confié la phase 1 de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du pôle santé 2 au cabinet Forrest-Debarre.

- Phase n°1 : Faisabilité au dépôt de permis de construire : 19 128,58 € HT

Il a été proposé au conseil municipal de poursuivre la mission avec la phase n°2 :

- Phase n°2 : Phase PRO à l'assistance aux opérations de réception (AOR) pour un montant de : 20 230,63 € HT

Cette mission est nécessaire et préalable à la mise en service d'un bâtiment. Le maître d'œuvre interviendra jusqu'à la levée des réserves puis, en cas de besoin, pendant la période de garantie de parfait achèvement (minimum 1 an).

Le conseil municipal a approuvé la proposition de contrat de maîtrise d'œuvre à l'unanimité.

Dotations fournitures scolaires 2023

Il a été proposé d'augmenter le montant des dotations scolaires par élèves de 4 %, soit :

- **60 €** par élève au titre des fournitures scolaires
- Une somme de **393 €** supplémentaire pour la classe ULIS
- Une somme de **4,26 €** par élève au titre des sorties scolaires
- **416 €** de dotation d'achat de livres et abonnement pour la BCD
- **416 €** de dotation pour acquisition de matériel pédagogique

Subventions aux associations

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
Centre communal d'action sociale de Saint-Mars-de-Coutais	3 000 €
Saint-Médard football	959 €
Saint-Médard basket	1 104 €
Saint-Médard tennis	561 €
A.P.E.L. Ecole Sainte Thérèse - Association des parents d'élèves	751 €
Amicale laïque « Ecole Delaroche »	1 675 €
Comité des fêtes	4 500 €
Association "le chemin des papillons"	1 500 €
Association loisirs animation culture	2 461 €
Association FAUNALIS	500 €
Comité FNACA	150 €
ADAR Loire-Atlantique	619 €
A.D.M.R. Saint Hilaire de Chaléons	150 €
Associations des restaurants du cœur	1 114 €
Banque alimentaire de Loire Atlantique	1 000 €
Croix rouge	500 €
Association Retz' Agir - insertion et emploi Pays de Machecoul et Logne	1 300 €
Le souvenir français	150 €
Association « fête de l'agriculture	750 €
Société de chasse	153 €
Secours catholique – Caritas	160 €
Association Grand Lieu / Nokoué	300 €
Solidarité Paysans 44	120 €
Collectif spectacle en Retz - Saint Hilaire de Chaléons	200 €
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loire Atlantique	288 €
COS du personnel Machecoul et communes associés	490 €
Association fédérative départementale des Maires de Loire Atlantique	682,15 €
ASLO	210 €
Polleniz	540,80 €
Musique et danse en Loire Atlantique (protocole d'accord signé entre l'ADDM et la commune en 2006) pour 2022	3 928,36 €

Enfance – jeunesse – inter génération

Charte d'accueil des enfants en situation de handicap

L'objectif de cette charte est de favoriser l'accessibilité aux structures d'accueil collectif, des enfants et des jeunes en situation de handicap, résidant en Loire-Atlantique, de leur petite enfance jusqu'à leur majorité.

Cela signifie que les organisateurs d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et d'accueils collectifs de mineurs, s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap sur leurs sites d'accueil.

Il s'agit d'un engagement moral.

La signature de cette charte permet également de bénéficier d'un accompagnement d'Handisup.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé l'adhésion de la collectivité à la charte d'accueil des enfants en situation de handicap.

Finances – aménagement du territoire

Avenant n°3 marche de travaux du bourg

Les finitions des trottoirs rue Saint-Médard et rue de la Colombe n'étaient toujours pas terminés en mars du fait de poteaux « Orange » non démontés. Malgré de multiples relances depuis plusieurs mois, aucun n'avancement n'avait été constaté.

En conséquence, l'entreprise a proposé d'effectuer les travaux de trottoirs malgré la présence desdits poteaux. Cependant, le temps d'attente a obligé l'entreprise à reprendre la préparation des trottoirs. Cette préparation avait pour objectif d'empêcher sur le long terme la pousse d'herbe à travers l'enrobé.

Cette reprise de préparation a un coût qui s'élève à 14 376 € TTC.

Le conseil municipal a approuvé l'avenant n°3, correspondant à la reprise des trottoirs par l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 14 376 € TTC.

Patrimoine

Approbation du règlement du cimetière

Le règlement du cimetière datait de 2003.

La commission patrimoine a travaillé à l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur du cimetière communal, tout en se basant sur un travail important déjà fait lors du mandat précédent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le règlement du cimetière.

L'extrait du règlement relatif aux horaires sera affiché au cimetière.

Il sera également mis en ligne sur le site internet et consultable en mairie.

Culture

Convention exposition aéroplanes

L'association « LES AÉROPLANES » située à Sainte Pazanne a pour objet de préserver le patrimoine historique de l'aéronautique, principalement dans la région nantaise, et en particulier :

- Conserver les avions, les planeurs et les moteurs anciens, ainsi que tous les aéronefs lui appartenant ou mis à sa disposition et dont il n'existe que quelques exemplaires

- Construire des répliques d'aéronefs anciens ou historiques marquant une étape importante dans l'évolution de l'aéronautique.

Le conseil municipal a validé le principe d'accueil de cette exposition et autorisé Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention de prêt à titre onéreux.

La commune accueillera cette exposition le week-end du 8 mai, avec visite de l'exposition par les écoles le vendredi, et ouverture à la population le samedi et le dimanche à l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai.

L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ MUNICIPALE

Le printemps, l'eau, l'avenir...

Cette fin de période pluvieuse annonce l'été, quel soulagement pour nos nappes - la nature bourgeonne et le soleil laisse chacun de nous profiter de ces instants si précieux.

Nous nous devons de faire attention à cette nature si fragile. Si chacun de nous peut fournir des efforts pour limiter notre « empreinte », une grosse partie du chemin à parcourir doit se faire dans le changement d'habitudes collectives. Un individu peut agir sur l'usage de l'eau, de la voiture, de la tondeuse, ses achats quotidiens qui finissent un jour dans l'eau.

L'avenir de nos enfants et le nôtre ne peut s'envisager de manière heureuse et sereine que, si les habitudes changent collectivement, et que, si les politiques publiques accompagnent ces changements. Il n'est pas évident de changer son moyen de transport pour aller bosser quand la seule option possible reste la voiture.

Réfléchissons ensemble pour limiter les pratiques les plus polluantes et mutualiser ce qui est possible.

Si nous tous pouvons faire des gestes, les plus riches d'entre nous ont la plus grosse responsabilité, ils voyagent plus, ont des plus grosses voitures, ont la possibilité de consommer plus et certains ont des placements financiers qui in fine entretiennent un système d'investissement dans les énergies fossiles.

Les transports, les emplois, le social, nous devons soutenir toutes les initiatives qui socialisent et mutualisent, et penser voir même « utopier » notre avenir, pour que celui de nos enfants soit radieux et rempli de communs.

Ce billet n'était pas celui prévu, le règlement intérieur restreint la communication de l'alterliste. Vous trouverez notre billet initialement prévu sur le Facebook de l'alterliste.

Pour nous contacter :
alterliste2020smdc@gmail.com,

La page Facebook : L'Alterliste

Les élus de l'Alterliste

Accueil de loisirs PÉRI'ATOMIC

Centre de loisirs

Bilan des vacances : Une ouverture réussie !

Cette année 2022-2023 a été marquée par l'ouverture du centre de loisirs pendant les petites vacances.

Nous avons eu la joie d'accueillir vos enfants et de leur proposer des activités variées sur le thème du « plaisir de jouer » et de la découverte.

Spectacle de magie, sorties au parc, partenariat avec la bibliothèque ont ponctué ces journées riches en échanges et en expériences. En février, nos commerçants se sont investis et déguisés pour participer à une chasse au trésor dans le bourg.

Toute l'équipe a hâte de retrouver vos enfants l'année prochaine pour vivre de nouvelles aventures, qui ont été appréciées comme en témoigne l'enquête ci-contre.



Activités du Mercredi :

Au programme des mercredis de cette dernière période, nous allons explorer l'univers de la nature et de la flore. Grâce à un partenariat avec le jardin partagé du parc des Versènes, vos enfants vont devenir de véritables petits apprentis jardiniers ! N'hésitez pas à venir découvrir sur place l'évolution de leur travail et de leur investissement.

De nombreuses activités manuelles vont être mises en place sur le thème de la jungle et de la savane, ainsi que des petites expériences scientifiques.



Une sortie à Légendia Parc est prévue le 28 juin toute la journée (inscriptions limitées à 40 enfants).

Un projet avec l'Unicef nous fera également travailler sur les différences et les discriminations.

Nous finirons cette année le 5 juillet avec une journée festive au centre de loisirs. Les parents qui le souhaitent seront conviés à venir partager cette après-midi conviviale à partir de 15h30, au centre de loisirs.

Temps méridien

Depuis le retour des vacances de février, les élèves de l'école Delaroche et ceux de l'école Ste Thérèse sont de nouveau mélangés sur la même cour



lors du temps du midi. C'est donc l'occasion pour eux de pouvoir profiter tous ensemble des différentes animations mises en place pendant cette période. Les enfants peuvent ainsi s'initier au yoga, participer à un concours de dessin, ou encore faire des parties de Loup-Garou.

De plus, tous les vendredis, les CM2 ont l'opportunité de découvrir la Maison des Jeunes, grâce à des temps PASS'PASS. Le but, pour les enfants, est de rencontrer les animateurs et de se familiariser avec ce nouvel espace où ils pourront s'inscrire l'année prochaine.

Ces différents temps sont appréciés de tous, par conséquent ces divers projets et animations seront proposés de nouveau pour la rentrée prochaine.

Soutien individualisé

Depuis la rentrée de septembre 2022, un soutien individualisé est mis en place deux soirs par semaine pendant le temps de périscolaire du soir. Ainsi des bénévoles



aident un petit groupe d'enfants à faire leurs devoirs et surtout leur permettent d'approfondir leurs connaissances dans différentes matières.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la rentrée prochaine : si vous êtes motivés et disponibles, n'hésitez pas à nous faire signe, par mail : intergeneration@saintmarsdecoutais.fr ou au 06 30 53 99 51.

LE SERVICE PERI'ATOMIC VOUS REMERCIE D'AVOIR REPONDU A CES QUESTIONS

Retour de l'enquête de satisfaction sur le service enfance de la commune

RÉSULTATS RÉCUPÉRÉS DE MI-DÉCEMBRE 2022 À FIN JANVIER 2023

88 familles ont répondu soit presque la moitié des familles .

Ce qui représente proportionnellement la moitié des élèves des 2 écoles avec 66% de l'école Delaroche et 34% de l'école Ste Thérèse.

87 % utilisent le portail famille pour y retrouver les menus, les plannings d'animations, les photos , le règlement intérieur ou encore les tarifs. Et **20 %** utilisent le site internet de la commune.

82 % pensent être assez informés sur les différents services et l'organisation générale des services



Nous allons continuer à développer la communication, principalement sur les animations du midi et leur organisation . Et notamment via nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram)



Une étude va être réalisée prochainement autour de vos attentes pour le goûter

Vous êtes satisfaits par :



PERISCOLAIRE

Le goûter vous paraît adapté et diversifié pour **71%**, mais peut parfois sembler un peu juste en quantité pour **39%**.

Vous êtes satisfaits par :



LA PAUSE MERIDIENNE



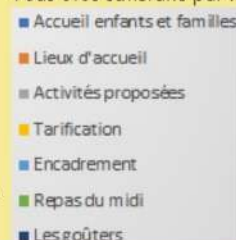
Plusieurs propositions ou recommandations ont été faites et seront remontées auprès de notre prestataire ainsi qu'auprès de la commission enfance pour étudier toutes les demandes.

71% trouvent la pause méridienne assez longue, **48%** sont satisfaits du personnel encadrant, **60%** apprécient la qualité des repas en général et **40%** sont satisfaits de la tarification.

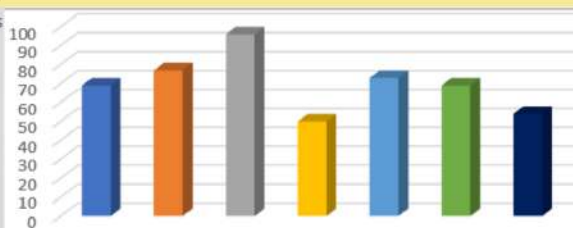
96 %

Des familles sont satisfaites de la mise en place sur les vacances scolaires sur la commune. Plusieurs soulignent l'intérêt d'avoir la même équipe que le reste de l'année

Vous êtes satisfaits par :



L'ACCUEIL DE LOISIRS



65 %

Des familles n'utilisent pas ce mode de garde, en grande partie parce qu'elles ne travaillent pas ou alors font appel à de la famille, à cause du coût financier.

L'EQUIPE D'ANIMATION

78% des familles ont eu un contact avec l'équipe d'animation et/ou la direction.

90% des familles et des enfants sont satisfaits de la relation qu'ils entretiennent avec l'équipe, dont **58%** reconnaissent avoir une excellente relation avec.

Nous prenons en compte tous les commentaires transmis

Pour nous suivre en plus du portail famille:



Péri'Atomic
Saint Mars de Coutais



Et pour toutes informations:

Marion DESMOTS et Perrine JACQUOT
periscolaire@saintmarsdecoutais.fr
02-40-97-47-95

Bibliothèque municipale « Au fil des mots »

Boîte à livres

Depuis mi-mars, une boîte à livres a été installée sur le chemin piéton à côté de la mairie.

Principe de la boîte à livres :

Cela consiste à **déposer un bouquin**, peu importe le style (roman, polar, ...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une boîte à livres est avant tout **un échange**. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres. À votre tour, vous **pourrez librement emporter un ouvrage** qui vous intéresse. Le principe est donc celui du **troc** :

Un « plus » est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on souhaite faire découvrir, un **petit mot d'appréciation de la lecture**, pourquoi pas un résumé, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public. Pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

La bibliothèque surfe sur les réseaux sociaux

Depuis quelques mois, vous pouvez suivre la vie de la bibliothèque sur **Facebook et Instagram**. Vous y retrouvez notamment les **animations** proposées, les **coups de cœur** de l'équipe, des **suggestions de lectures** et les informations pratiques. N'hésitez pas à liker et partager nos pages.   @bibliothequesaintmarsdecoutais

Spectacle « Lilie Berlué et le Sorcier Subramanique »

Mercredi 28 juin 2023 à 16h – terrasse de la bibliothèque

« Lilie est un peu perdue, le Sorcier Subramanique ne viendra pas. Pourtant le public attend le plus grand sorcier de tous les temps. Lilie prend alors le public dans ses mains et lui raconte des histoires fantastiques. Elle en profite pour faire le tour de la Terre... Elle qui n'a pas le droit de toucher à tout ça, elle va s'en donner à cœur joie ! Et puis, depuis toujours, elle voudrait devenir sorcière. Mais dans une famille de magiciens de Pères en Fils, est-ce qu'il y a de la place pour une fille qui n'a même pas de famille ? »

Exposition sur les Arbres remarquables du territoire

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques, **l'exposition sur les arbres préférés des habitants du territoire**, prendra place dans la bibliothèque du **5 juillet au 30 septembre 2023**.



L'exposition émane d'un concours créé en collaboration entre la mairie de Machecoul-Saint-Même et la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Itinérante, elle poursuit son parcours dans le réseau des bibliothèques Sud Retz Atlantique. **L'exposition est accompagnée d'une sélection de livres** pour petits et grands et **dans tous les genres** (documentaires, BD, roman, etc.).

Ce projet a une vocation culturelle mais constitue également une action de sensibilisation puisque tous les **arbres repérés** via le concours sont inscrits dans l'inventaire du **patrimoine arboré du territoire via la Charte forestière et l'Atlas de la biodiversité**. Les plus remarquables pourront, quant à eux, être protégés au sein des communes grâce à des propositions d'inscription dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Appel aux bénévoles

Aux côtés de la bibliothécaire, Adeline BELIN, qui fédère, propose et anime, les bénévoles œuvrent à la bonne marche de la bibliothèque. Leur participation lors des **permanences**, leur force de **propositions pour les animations** et **les acquisitions, le travail d'équipement** des documents, leur engagement dans le projet d'identité visuelle permet à ce lieu culturel de vivre et d'évoluer. C'est une équipe dynamique et enthousiaste qui ne manque pas d'entrain et d'idées. Un grand merci à toute l'équipe !

Si vous souhaitez, vous aussi, faire partie de cette équipe, n'hésitez pas à contacter la responsable de la bibliothèque, qui se fera une joie de vous faire découvrir toutes les activités proposées.



Dates à retenir

Mardi 13 juin à 19h00 – bibliothèque municipale

Club de lecture En Aparté

Lire un bon livre, quel plaisir ! Mais ce n'est rien comparé au plaisir d'en parler avec quelqu'un qui l'a lu ou pas ! Venez rejoindre le club pour faire découvrir vos coups de cœur ou simplement écouter les avis littéraires, en toute simplicité, dans un espace convivial et en bonne compagnie.

Gratuit

Mardi 20 juin à partir de 10h30 – bibliothèque municipale

Lire en poussette

Colette, bénévole à la bibliothèque, propose des lectures d'histoires, avec des marionnettes, des comptines, etc.

Animation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents, etc.



LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 7 AU 18 AOÛT INCLUS



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 14h – 18h

Vendredi 16h – 19h

Samedi 10h – 12h

Dimanche 10h – 12h



Tarifs

GRATUIT POUR TOUS

ANIM'ACTION

Mini-camps, accueil de loisirs, et temps forts vont venir agrémenter l'été des enfants et des jeunes.

Temps fort du secteur **Jeunesse** de l'été :

- Olympiades inter structures jeunes au parc des Versènes le 12 juillet,
- Raid sportif (en partenariat avec les animateurs sportifs du département) du 25 au 28 juillet,
- Stage vidéo -reporter au festival du Chemin des Papillons du 21 au 25 août,
- Et bien d'autres temps d'animations partagés ensemble : atelier cuisine, pêche, karting, plage...

Informations :

Jeunesse à : jeunesse@animaction.asso.fr et au 07 50 72 59 78

Enfance à : accueil@animaction.asso.fr et au 02 40 31 53 18



LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

État-civil

Seuls les naissances, mariages et décès ayant reçus, de la part des familles, un accord de parution dans le présent bulletin sont ici publiés. La liste peut donc ne pas être exhaustive.

Ils sont nés

GIMENEZ Pablo <i>18 rue du grand pré</i>	né le 24 juin 2022
ZITA Camila <i>12 rue de la Perche</i>	née le 6 janvier 2023
HOUSSAIS NOBLET Sören <i>3 Le Drouillet</i>	né le 7 janvier 2023
JOLLIVET PAUL Ezio <i>6 rue Saint-Médard</i>	né le 28 février 2023

Ils nous ont quitté

Jacky ORIARD <i>7 rue des Bateliers</i>	le 1 ^{er} janvier 2023
---	---------------------------------

École Sainte Thérèse

Après avoir étudié le continent africain, notre projet pédagogique se termine en Europe. Le point de départ de cette destination a été le 9 mai, journée de l'Europe, que nous avons fêtée en partageant une flash mob entre plusieurs écoles privées du secteur.

La visite de l'exposition d'aéroplanes à la salle St Marine a complété notre voyage autour du monde.

En mars, tous les élèves ont participé avec plaisir au festival du court métrage organisé par la municipalité.

Les CE2, CM1 et CM2 sont allés à l'espace de Retz assister au spectacle « Mangeur de lumière ».

Les beaux jours sont synonymes de sorties. Le musée de l'imprimerie et le jardin de Plantes à Nantes sont les destinations choisies. Le moyen de locomotion est le train.

Le marché de printemps nous a permis de réaliser des ateliers multi-âges pour confectionner des pâtisseries. Ces marchés sont des temps de convivialité très appréciés par les petits et les grands !

Il nous reste maintenant quelques semaines pour préparer la kermesse qui se déroulera le 24 juin.



Nouvelles entreprises

Brigitte Palaric Photographe

Passionnée de photographie et Saint-Marine depuis plus de 20 ans, j'ai choisi de sauter le pas et de m'installer en tant que photographe sur la commune.

Je propose mes services principalement aux professionnels, autour de deux secteurs d'activité : la santé, et la photo « corporate » pour les entreprises et les collectivités.

- Mon offre « Santé » est née de la volonté d'aider les personnes qui se trouvent un jour confrontées à une dévalorisation de leur image, que ce soit lié à la maladie, au handicap, à la précarité ou au temps qui passe... En lien avec les associations d'aide, les socio-esthéticiennes ou les équipes d'animation, mes outils sont l'écoute, et un appareil photo ! Et puis parce que le corps médical, paramédical et associatif œuvre au quotidien pour ces personnes, j'aide également tous ces acteurs à communiquer avec des photos professionnelles : hôpitaux, EHPAD, associations, mais aussi cadres de santé, médecins ou professions libérales qui accompagnent les patients et les résidents.
- Pour la partie « Corporate », j'ai à cœur de mettre en valeur les femmes et les hommes du territoire, leur activité, leur savoir-faire, leurs produits. J'accompagne ainsi les acteurs professionnels de la région dans la

réalisation de photos pour leurs outils de communication : sites web, vente en ligne, réseaux sociaux, newsletters, trombinoscopes, organigrammes, journaux locaux, rapports d'activités (etc.). Artisans, commerçants, créateurs, artistes ou professions libérales, mais aussi TPE, PME, institutions et collectivités : cette offre est faite pour vous !

Vous êtes sensible à des photographies naturelles et authentiques ? Je suis à votre écoute pour les réaliser avec simplicité et bienveillance, contactez-moi !

Brigitte Palaric Photographe
Pays de Retz, Nantes, Pornic, Challans
Tél : 07 67 92 36 29
Email : brigitte.palaric.photo@gmail.com
Site web : <https://brigitte-palaric.fr/>



Valérie Pilet sophrologue – Souffle & Energie

Depuis avril 2023, Virginie TROTTEMENU, ostéopathe, m'ouvre les portes de son cabinet au 11 impasse Caducée tous les mardis de 9h à 19h pour vous proposer un accompagnement en Sophrologie.

Voici mes coordonnées pour plus d'informations :

Valérie Pilet sophrologue – Souffle & Energie

Tel : 06 61 62 79 25

À votre domicile : lundi, jeudi et vendredi

Mail : valerie@souffleetenergie.com

Site : souffleetenergie.com



2022-2023 est une saison faste pour l'ALAC.

Les activités sportives (Pilates, Step, Renforcement musculaire et Zumba) sont menées avec régularité et assiduité, avec toujours un fond musical dynamisant, dans une ambiance à la fois joyeuse, et sérieuse pour progresser.

Les marcheurs profitent, eux, de l'environnement magnifique de la région, qui change au cours des saisons, pour varier leurs lieux de randos : un vrai régal !

Les danseurs se balancent avec souplesse et plaisir au son des Djembés, toujours dans une ambiance africaine chaude et enthousiasmante. Les musiciens ont le plaisir de voir leur musique valorisée par les danseurs.

Les adultes qui le souhaitent peuvent aussi bénéficier d'activités plus douces et relaxantes, telles que le yoga, le Qi-Gong ou la méditation, dans une ambiance plus feutrée, propice aux mouvements calmes.

Dans les ateliers manuels créatifs, couture et travaux d'aiguilles, les artistes débordent d'ingéniosité pour des créations diverses et variées, avec application et patience, sous les conseils avisés de leur animatrice.

Dans l'atelier photo, les expériences et recherches sont nombreuses, les occasions de prises de vues ensemble ou seul sont multiples. Partager ses photos et ses questionnements au sein du groupe est toujours enrichissant. Le plaisir de chercher à améliorer ses clichés, c'est une quête sans fin.

Les enfants s'expriment dans des ateliers artistiques tels que le dessin et le théâtre, avec un engagement et un plaisir notables, pour des résultats et une maturité remarquables.



Les stages se sont succédés tout au long de l'année :

- pour la danse africaine, avec des personnes venues d'autres communes, ravies de découvrir ce moment très agréable, en

partie grâce à la présence des musiciens à leur côté, un plus très appréciable.

- pour les ateliers artistiques créatifs des enfants, lors des vacances scolaires (à la Toussaint et à Pâques).

Des projets pour le printemps :

Le club photo a invité Antoine Brisson qui leur a expliqué ses savoirs et astuces pour la photo animalière en tout terrain.

Le 31 mars, les jeunes artistes ont invité leurs parents et amis, pour leur présenter leurs créations, avec fierté et satisfaction.

Les grands artistes auront la chance de faire une sortie à Nantes, entre le musée d'Arts et le jardin des Plantes, pour des observations qui les inspireront très certainement.

Le 3 juin après-midi, les groupes de théâtre présenteront leurs productions, venez nombreux les admirer.

Le site internet de l'ALAC a évolué, pour une présentation plus lisible, illustré des photos des ateliers prises au printemps. La plaquette de la rentrée sera elle aussi retouchée.

Les membres du bureau ont déjà commencé à se projeter vers l'année prochaine, pour offrir aux Saint Marins, des pistes de découvertes et de plaisirs sociaux culturels propices à leur épanouissement.

Les pré-inscriptions aux ateliers pour la saison prochaine débiteront dès le mois de juin. Restez attentifs aux informations dans vos boîtes mails et sur les réseaux sociaux, **nous vous y indiquerons les modalités et les créneaux d'inscriptions.**

Venez nous rencontrer et discuter avec nous **au forum des associations le samedi 2 septembre 2023**. Ce sera l'occasion de finaliser les dernières inscriptions avant de lancer la nouvelle saison.

Nous serons ravis, lors de la prochaine assemblée générale, **le vendredi 15 septembre 2023**, d'accueillir de nouvelles bonnes volontés prêtes à partager les tâches et diversifier les idées et propositions au sein du bureau.

Pour nous contacter : alac.stmars@gmail.com

Facebook : Alac St mars

Site internet : ALAC Saint-Mars-de-Coutais (alacstmarsdecoutais.com)

L'amicale laïque de l'école Delaroche

Le vendredi 24 mars a eu lieu une nouvelle édition du carnaval de l'école Delaroche. A cause de la météo incertaine, il s'est déroulé dans la salle municipale Saint Marine. Pour ce jour de fête, les enfants avaient pu venir en classe déguisés. A la sortie des classes, ils ont pu profiter des différents stands proposés (pêche à la ligne, atelier création de masque, maquillage, photo et chambouletout). Ils ont également pu assister à un spectacle de magie. Le premier était à destination des élèves de maternelle et le second pour les élèves de primaire. Parents, enfants et amicalistes étaient ravis de se retrouver pour ce moment festif. Le carnaval a été, cette année encore, un véritable succès. Nous vous en remercions.



La vente de produits personnalisés a été renouvelée cette année. Les parents ont pu commander, s'ils le souhaitaient, une serviette en microfibre personnalisée avec les dessins de tous les élèves de l'école Delaroche. S'en est suivie la seconde vente annuelle de gâteaux Bijou puis une vente de saucissons.

Tous les bénéfices des événements et des ventes permettent le financement de projets de classes afin de limiter la participation des parents.

Les amicalistes travaillent actuellement sur la préparation du dernier rendez-vous annuel : la fête de l'école. Elle se déroulera le **dimanche 2 juillet** à partir de 11h dans la cour de l'école publique. Ce sera l'occasion pour les enfants de présenter leur spectacle de fin d'année et de s'amuser sur les différents stands (fakir, enveloppes, château gonflable, pêche à la ligne, etc.). Il sera également possible de se restaurer sur place. Vous êtes tous conviés à partager avec nous ce moment festif qui clôturera l'année scolaire 2022-2023 avant des vacances estivales bien méritées pour tous. D'ailleurs, l'association est toujours en recherche de bénévoles pour le montage, la tenue des stands et le démontage lors des événements. Sourire et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Contact : page facebook Amicale laïque de Saint-Mars-de-Coutais

Mail : alstmarin@gmail.com

APEL École Sainte-Thérèse

Bonjour à toutes et à tous,

L'APEL continue de se mobiliser pour animer la vie de l'école et mettre en place des manifestations dont les bénéfices servent à financer les sorties scolaires, acheter du matériel pédagogique et des jeux, financer une partie du voyage scolaire qui a lieu tous les 4 ans et qui sera l'année prochaine.

Pour cette deuxième partie de l'année scolaire, la vie de l'école a été rythmée par :

- Une opération pizzas,
- Le marché de printemps qui a permis aux enfants d'exposer leur travail aux familles dans un moment convivial au sein de l'école,
- Une chasse aux galets, toujours en lien avec le thème du voyage. Les enfants ont eu la surprise de découvrir de beaux galets colorés dans la cour de l'école. Ils sont en cours de conception de leur propre galet et il est prévu qu'ils soient cachés début juillet. Il faudra bien ouvrir les yeux !!

Notre prochaine manifestation et dernière de cette année est la Kermesse qui aura lieu le samedi 24 juin. Nous profiterons du Parc des Versènes pour découvrir les danses des enfants et passer un moment convivial tous ensemble.

L'année scolaire prendra fin mais nous sommes déjà en préparation de l'année prochaine. Vous pouvez déjà noter :

- La Randonnée de l'école qui aura lieu le **Dimanche 10 septembre**,
- Saut'Happy, Parc de jeux gonflables éphémères, qui aura lieu le **28 et 29 Octobre**.

Nous vous rappelons également que l'école collecte du papier tout au long de l'année. Vous pouvez préparer des sacs de publicité, papier, imprimés.... et les déposer soit à l'école dans le bac prévu à cet effet ou directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger chez Erwan BRIENT.

À très bientôt

Le Bureau de l'APEL

apelsaintmars@hotmail.fr

Asso du TENU (Club seniors)

L'AG réunie le 19 janvier 2023 a constaté 104 adhérents, et s'est terminée par la traditionnelle galette des Rois.



Nos activités : les 3 concours de belote de début d'année ont connu une forte participation. En avril : sortie découverte des coutumes vendéennes : à Brétignolles VENDEE MINIATURE retraçant la vie des gens aux alentours des années 1900, puis au Fenouiller spectacle des noces maraichines en 1920. Et toujours les rencontres jeux les 1^{er} & 3^e jeudis.

Prochainement, les adhérents se retrouveront le 4 juillet, salle Marine pour un buffet. En septembre sortie à NIVILLAC : Le Gd BAUD avec croisière sur la Vilaine.

La Présidente Solange HACHET.

Bad St Marin, un nouvel engouement

Tournoi et fréquentation en hausse



Samedi 18 mars, 18 équipes se sont affrontées dans 2 tableaux, double hommes et double mixte lors du tournoi annuel du bad St Marin. Dans une bonne ambiance, les matchs se sont enchaînés tout l'après-midi sur les 5 terrains. La remise des prix a été accompagnée d'un pot amical. Chaque équipe est repartie avec des produits locaux achetés par le club ainsi qu'un rosier pour chaque équipe victorieuse, offert par les serres Barreau.

Cette belle fréquentation, à l'heure où les tournois sont nombreux, est le reflet d'une très bonne année pour le club. Avec 55 inscrits, des nouveaux ou d'anciens joueurs qui ressortent leur raquette, la dynamique du club est excellente.

Les terrains ont peu désempli même durant l'hiver et nos 5 courts sont régulièrement complets les lundis et jeudis de 20 heures à 22 heures.

Le tournoi interne et l'assemblée générale auront lieu le vendredi 23 juin prochain.

La Boule du Tenu

L'assemblée générale qui a eu lieu le 20 janvier a réuni 36 personnes. Le bureau de l'association est composé de 12 membres : Marcel BIDEAU : président, Jean-François LAMBERT : trésorier, Cyrille PEDEAU : secrétaire et 9 autres administrateurs. Pour l'année 2023, 67 joueurs se sont inscrits.

Nous avons terminé au début avril un premier tournoi. Actuellement la Fédération Départementale de la Boule Nantaise organise au boulodrome de Saint-Mars un tournoi avec 150 joueurs. Il a commencé le 19 avril et se terminera le 10 juin.

Pour rappel le jeu est ouvert tous les mardis et samedis à 14 heures et les autres jours à partir de 17 heures.

Le Bureau



Association chauffeurs solidaires Sud Retz

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou êtes isolés pour vos divers déplacements :

- Supermarché
- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, vaccinations ou pharmacie
- Coiffeur
- Visite d'un proche à son domicile ou à l'hôpital...

Alors vous pouvez avoir recours au service de l'association : « Chauffeurs solidaires » qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au **07 69 78 56 53**.

Les demandes de transport étant croissantes, **nous sommes à la recherche de nouveaux chauffeurs** pour renforcer l'équipe.

Si des chauffeurs bénévoles souhaitent intégrer l'association, ils seront les bienvenus (défraiement kilométrique). Appeler ce même numéro.



Comité des fêtes

Chers Saint-Marins et Saint-Marines,

Que se passe-t-il au Comité des Fêtes en 2023 et 2024 ?

→ **Le Comité Recrute de nouveaux membres pour la prochaine élection du bureau en octobre 2023** : 2 personnes à des postes clés dans l'association. Le président et la secrétaire arrivent en fin de mandat et ne peuvent plus, pour raisons personnelles, continuer leur engagement pour les années à venir. Ils resteront membres actifs mais ne pourront plus assurer ces deux postes. Nous avons besoin de vous pour continuer toutes nos activités. **Nous comptons sur votre envie et votre implication pour rejoindre une équipe fort sympathique qui évolue au sein d'une association impliquée dans la vie de la commune et qui souhaite faire perdurer et/ou mettre en place de nouvelles activités dans une bonne ambiance pleine de respect.**

→ **Occa'Z pêche** a eu lieu le 04 février et a été une réussite relative pour cette 1ère édition. Le bureau a donc décidé de réitérer cette activité début mars 2024.

→ **Concours de pêche prévu le 18 juin 2023** avec la collaboration de **Yohann Rondineau** qui à partir de cette année, prend en charge toute l'organisation du concours, de l'inscription jusqu'à la remise des lots. Le comité se charge de la tenue du bar et de la restauration.

Prenez un moment pour venir nombreux participer et partager le verre de l'amitié en ce jour de fête des pères.

→ **Feu d'artifice prévu le 22 juillet 2023** si la subvention de la mairie est bien attribuée cette année. Dans ce cas, il sera tiré dans le parc des Versènes, et sera animé par Samuel Osmose. S'il a lieu n'hésitez pas à venir trinquer et vous restaurer en ce mois de juillet.

→ **Nouveauté dans la location de matériel** : suite aux demandes de plusieurs associations et particuliers, une chambre froide a été fabriquée par certains de nos membres bénévoles actifs (Bravo les bricoleurs) et est maintenant disponible à la location pour 90 € le week-end.

Tarifs / particulier ci-dessous et visibles sur site de la mairie ; pour les Associations de St-Mars-de-Coutais une cotisation annuelle est prévue (*) hors chambre froide.

Les réservations sont possibles **uniquement par téléphone de 18 h à 19 h du lundi au vendredi** (ou

laisser un message sur le répondeur) auprès de : David GRAVOUIL (Bobby) et Marc BEILLEVAIRE au 06 37 81 18 00.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre comme bénévole.

À bientôt.

Les membres du Comité des Fêtes.



	Prix/ particulier (1 week-end)	Caution
Table bois	6 €	50 €
Table bois + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	50 €
1 banc ou 4 chaises	2 €	0 €
Grand Stand pliant (accordéon) => 6mx3m	50 €	1000 €
Podium	150 €	0 €
Friteuse (électrique 380 Volts ou gaz)	65 €	30 €
Percolateur	20 €	0 €
Grande plancha 1,20m x 0,50m	40 €	30 €
Bac Refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1,50m)	5 €	50 €
Chambre froide	90 €	2000 €



Adieu Cordissimo, Bonjour EMSRA (École de Musique Sud Retz Atlantique)

Depuis le mois de septembre 2022, l'association Cordissimo n'assure plus la gestion des cours de musique donnés à Saint-Mars depuis 14 ans. Après une période d'un an et demi de travail avec les autres associations de musique (Machecoul, Legé, Saint-Etienne de Mer Morte), une nouvelle école a été créée, regroupant tous les cours dispensés dans les quatre écoles de musique sur le territoire de la communauté de communes Sud Retz Atlantique. Cette nouvelle entité regroupe plus de 220 élèves et emploie 14 professeurs. La nouvelle association est subventionnée par la communauté de communes. L'offre musicale s'est diversifiée par rapport à Cordissimo. En sus des cours déjà enseignés, soit le piano et le violon, il y a la possibilité d'avoir des cours d'instruments

à vent et percussion à Saint-Mars-de-Coutais si le nombre d'élèves le permet. Les tarifs, par rapport à Cordissimo, sont moins élevés et il y a une mise en place de trois niveaux de tarifs selon le quotient familial.

Les inscriptions et réinscriptions seront ouvertes au mois de juin 2023. Pour de plus amples informations vous pouvez visiter notre site internet www.emsra.fr.



Pour nous contacter :

Par mail sur contact@emsra.fr

(bien préciser le lieu d'enseignement souhaité).

Par téléphone au 06 83 28 74 41.

Le jardin partagé veut se faire une beauté



Chaque mois, l'association La Cantoche et ses bénévoles du jardin partagé vous proposent des rendez-vous gratuits et ouverts à tous au sein du parc des

Versènes. Les thématiques suivent les saisons et la vie de ce carré de verdure au sein d'une nature accessible entre le bourg et le Tenu.

Ce qui nous anime ? la rencontre, jardiner ensemble, observer ou apprendre les pratiques de jardinage écologique et durable, passer simplement un moment de détente ou de convivialité avec des surprises culinaires comme lors de la fête des Saints de Glace le 14 mai dernier. Avec les participants à la fête, nous avons d'ailleurs choisi de nommer ce jardin. Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, la fête n'est pas encore passée, le nom est donc soit « le ver zen », soit « le ver sème ».

Candidat au budget participatif

Pour poursuivre cet élan, nous aimerions façonner un jardin plus visible et accessible avec un cheminement pour les personnes à mobilité réduite, plus agréable et convivial avec quelques mobiliers pour s'asseoir ou jardiner et enfin plus pratique et écoresponsable avec de quoi réaliser l'entretien sur place.

Le tout nouveau dispositif du Département de Loire-Atlantique appelé Budget participatif, lancé au printemps, permettra de financer des projets citoyens dès 2024. Candidater avec le soutien de la mairie représente pour nous une chance

inédite de réaliser ce rêve de jardin écologique et solidaire, d'en faire à la fois un lieu de bien-être et d'animation à Saint-Mars-de-Coutais.

Il vous reviendra à vous, habitants de Loire-Atlantique, de voter pour notre projet « Le ver zen sème » entre le 8 octobre et le 13 novembre. Le vote se fait en ligne sur la plateforme participer.loireatlantique.fr et vous pourrez choisir 3 à 10 projets. On compte sur vous !



Port Saint-Mars basket : « merci Sahel et Thomas »

Hermine de Nantes

Le 12 avril 2023 restera pour longtemps une journée phare dans la vie du Port Saint-Mars Basket.

Accueillir **2 joueurs professionnels**, Sahel et Thomas, et les voir se prêter avec autant d'implication aux jeux organisés et à l'exercice des questions / réponses a été unanimement apprécié.

Malgré un timing serré, ils ont aussi mis un point d'honneur à aller jusqu'au bout des sollicitations en dédicaces et selfies.

Nul doute que nos prochains déplacements à la Trocardière auront une saveur particulière.

Encore une fois : « **MERCI SAHEL** » et « **MERCI THOMAS** ».



Inscriptions saison 2023-2024

Votre enfant n'est pas licencié dans notre club mais souhaite le rejoindre la saison prochaine :

Inscrivez-le dès à présent en nous envoyant un mail à l'adresse :

stmedardbasket44680@gmail.com

Il reste peu de places dans certaines catégories. Alors, ne tardez pas !!

Inscriptions printemps du basket

Le club ouvre ses entraînements aux non-licenciés :

U7 (2016 - 2017 - 2018) : jeudis 25 mai et 1^{er} juin de 17h30 à 18h30

U9 (2014 - 2015) : mercredis 24 et 31 mai de 13h30 à 15h00

U11 (2012 - 2013) : mercredis 24 et 31 mai de 15h15 à 16h45

U13 (2010 - 2011) : mercredis 24 et 31 mai de 17h00 à 18h30

U15 filles (2008 - 2009) : mercredis 24 et 31 mai de 18h30 à 20h00

U15 garçons (2008 - 2009) : mardis 23 et 30 mai de 18h30 à 20h00

Inscrivez votre enfant en nous envoyant un mail à l'adresse : stmedardbasket44680@gmail.com

La ZEM prépare la « Faites de la musique »

Après 2 ans d'absence, la ZEM reprend le flambeau et après plusieurs répétitions depuis septembre dernier, elle vous proposera un SET lors de la prochaine "Faites de la musique"

Celle-ci aura lieu le samedi 10 juin, à partir de 17H30 au Parc des Versènes avec au programme :

- Retz Cital
- La ZEM
- Concert Il Mars
- Hablo Poney
- Scène ouverte

Venez nombreux et apporter vos instruments.
Bar et Food Trucks sur site.

Musicalement, Sophie pour la ZEM

<https://zemsmdc.wixsite.com/music>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100063644405354&sk=mentions>



ORGANISÉE PAR LA ZEM :
ZONE D'EXPRESSION MUSICALE

Faites de la Musique

Samedi 10 juin à partir de 17H30
Parc des Versennes
St Mars de Coutais

Programmation :
Retz Cital - La ZEM
Concert Il Mars - Hablo Poney
Scène ouverte

Bar et Food Trucks sur site

Le Tennis Saint-Médard

La fin de saison pour le tennis approche, c'est l'occasion pour le club d'organiser son Tournoi des 3 Raquettes (tennis, badminton et ping-pong), tournoi programmé le 3 juin au gymnase de Saint-Mars-de-Coutais, ouvert à tous, sportifs ou non. Vous pourrez trouver des affiches d'inscription au Petit Local ou contacter Anthony Guilloteau au 06 77 18 85 91.

Le dernier cours de tennis aura lieu le 6 juin 2023 pour les groupes enfants de 17h à 19h. A l'issue de ces entraînements se tiendra au gymnase à 20h l'Assemblée Générale du club. Vous êtes tous conviés, joueurs, parents, et habitants de Saint-Mars pour échanger sur ce sport (besoins, idées, tournois...). Vous pourrez en profiter pour vous inscrire pour la saison 2023/2024 et connaître pour ceux qui le souhaitent les différentes formules proposées par le club et notamment les modalités pour l'utilisation des cours extérieurs.

Nous en profitons également pour vous informer que nous serons présents lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 2 septembre dans la cour de l'école Delaroche.

Le président Anthony Guilloteau.



Saint-Médard football

Saint marins, Saintes marines ;

La saison se termine bientôt, avec de bons résultats, que ce soit pour le foot animation, le groupement deux coutais ou pour les seniors.

Des entraînements découverte seront proposés en mai juin début juillet et septembre. Les inscriptions pour la saison 2023/24 se dérouleront au stade, de mai à octobre, de 9h30 à 12h les samedis.

Pour plus de renseignements :
stmedardfottball44680@gmail.com
 ou lucie.hachet@hotmail.fr



Théâtre à Saint-Mars

TSM, la troupe de théâtre de Saint-Mars prépare son prochain spectacle : "Ni vieux ni maîtres", une comédie libertaire inspirée par la bande dessinée "Les vieux fourneaux" et librement adaptée pour le théâtre. Trois septuagénaires, Pierrot, Hubert et André, amis d'enfance, ont bien compris que vieillir est le seul moyen connu de ne pas mourir. Quitte à traîner encore un peu ici-bas, ils sont bien déterminés à le faire avec style, la main sur le cœur, un œil tourné vers un passé qui fout le camp et emporte avec lui "celles qui sont absentes", et l'autre œil qui scrute un avenir de plus en plus incertain. Dans des scènes farfelues et des dialogues succulents, les vannes fusent et les phrases assassines font mouche. Mais derrière la drôlerie des personnages et la fantaisie des situations se cache une savoureuse satire de notre société et du monde moderne. Sur cette comédie sociale souffle un esprit gentiment libertaire qui nous revigore. TSM donnera rendez-vous aux spectateurs, pour une dizaine de représentations à Saint-Mars, à l'**automne 2024**. Dans une salle de théâtre enfin rénovée et devenue confortable et accueillante.

Pour TSM, Bernard Binet.



Il n'y aura pas de permanences pendant les grandes vacances scolaires.

Nous serons heureux de vous accueillir le 9 juin pour notre assemblée générale qui aura lieu à la salle st marine à partir de 20h.

Nous parlerons du déroulement de la saison 2022/2023 et des futures inscriptions 2023/2024

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé tout au long de la saison mais aussi les dirigeants de chaque catégorie.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été, en espérant vous revoir la saison prochaine.

Sportivement, le bureau de la St Médard.

La société de chasse

À Saint Mars de Coutais, la société de chasse communale fait partie du patrimoine de notre commune rurale. Nous souhaitons profiter du Mag Saint Marin pour parler des actions des chasseurs et plus particulièrement dans ce numéro, vous dire quelques mots concernant les battues qui sont organisées sur notre commune.

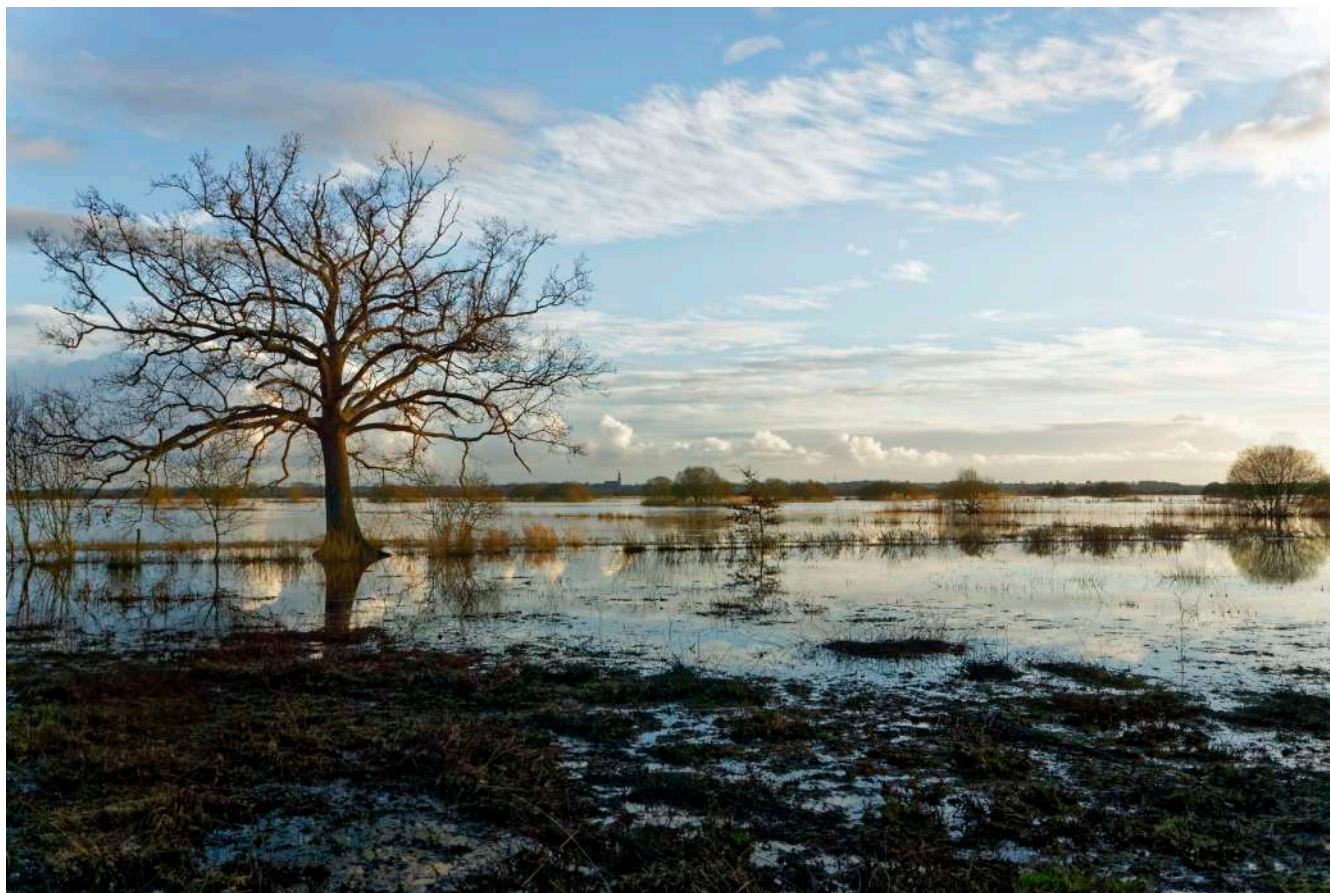
De Septembre à Avril, il est organisé des battues, plus particulièrement des battues aux sangliers. Ces actions font souvent suite à des demandes des agriculteurs locaux qui ont subi des dégâts dans leurs cultures. A Saint Mars, nous nous efforçons de réaliser ces matinées le samedi, d'une part pour avoir un nombre de chasseurs suffisant pour encadrer un secteur, et ne pas gêner les promeneurs du dimanche dans nos chemins de randonnées. Car, dans ces matinées, bien souvent pour la sécurité, nous sommes obligés de fermer l'accès de ces chemins avec l'accord de Monsieur le Maire.

Pour votre information, avant le début de ces battues, systématiquement, les règles de sécurité sont rappelées, tout comme des chefs de lignes sont nommés pour positionner chaque participant à leur poste.

En dehors de la période Septembre/Avril (et quelquefois pendant), d'autres battues peuvent être effectuées à la demande de la Préfecture et de l'OFB (Organisme Français de la Biodiversité) : ce sont des battues dites « administratives ». Les dégâts occasionnés par les animaux sauvages, plus particulièrement ceux des sangliers, peuvent donner lieu à une indemnisation aux agriculteurs (prochain sujet !).

La problématique des sangliers à Saint Mars de Coutais est importante pour l'agriculture mais également pour nous automobilistes. Les sangliers traversent nos routes de campagne la nuit quand ils sortent du Lac de Grand Lieu pour aller se nourrir. C'est pour cela qu'il faut être vigilant à la tombée de la nuit, tout comme au levé du jour où ils retournent sur le Lac de Grand Lieu pour s'y reposer et s'y reproduire en toute quiétude. Car nos animaux ne sont pas « bêtes », ils savent que le lieu est protégé et que là ils ne sont jamais dérangés !

Bon été à toutes et tous



LE LIEN AVEC LES AUTRES COMMUNES



LE POULP' : NOS 3 CŒURS D'ACTIVITÉ

1

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association **Le Poulp'** basée sur le territoire du Pays de Retz, est un lieu de rencontre entre le public et les professionnels de santé, du sport, du social et du bien-être.

Ce lieu propose et/ou oriente le public vers des **activités physiques et sportives adaptées** pour tous, tout en ayant une attention particulière pour les **personnes les plus éloignées de ces pratiques**, mais également celles atteintes d'une maladie chronique.

Le Poulp' c'est aussi un lieu qui attache une préoccupation à l'**animation et au développement de son territoire**, autant en direction des habitants que des associations, entreprises et collectivités locales.

Avec vous, nous souhaitons enrichir l'offre locale en étant à l'écoute de vos demandes et vos besoins.



UNE MAISON SPORT/SANTÉ C'EST QUOI ?

UNE STRUCTURE PHYSIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE & SPORTIVE CLASSIQUE ET ADAPTÉE

QUEL EST SON OBJECTIF ?

DONNER ACCÈS À LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE AU PLUS GRAND NOMBRE QUELQUE SOIT L'ÂGE, LA CONDITION SOCIALE, L'ÉTAT DE SANTÉ ET AINSI VOUS PERMETTRE DE CONTRIBUER À VOTRE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL.

ACCUEILLIR

INFORMER

ORIENTER

VERS L'OFFRE LOCALE EXISTANTE

VERS NOS PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

UN BILAN SANTÉ ET SPORTIF PEUT ÊTRE RÉALISÉ, EN LIEN ÉTROIT AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

MAISON SPORT SANTÉ

UNE DE NOS ACTIONS SPORT SANTÉ



POUR QUI ?
Les jeunes de 3 à 18 ans

LES OBJECTIFS ?
Augmenter d'1 heure par semaine la pratique d'activité physique.
Diminuer de 20 min par jour le temps d'écran.

IMPACT ATTENDU ?
Bénéfices sur la santé physique, mentale et sociale.

ANIMATION DU TERRITOIRE

SPORT EN ENTREPRISE STAGE DE PRÉVENTION MULTISPORTS

TEMPS FORTS STAGE SCOLAIRE

POUR QUI ?

- ENTREPRISES
- ASSOCIATIONS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- HABITANTS

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS VEILLE & DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

RECYCLERIE DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL

POUR QUI ?

- ENTREPRISES
- ASSOCIATIONS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- HABITANTS



3 CŒURS D'ACTIVITÉ REPRÉSENTANT NOS ENGAGEMENTS
9 CERVEAUX DONT 1 CENTRAL, REPRÉSENTANT LA GOUVERNANCE PARTAGÉE





✉ contact@lepoulp.fr

📞 Contact Président : 06 74 80 84 41

📞 Contact Enseignement APA : 06 37 75 25 42

L'Office de Tourisme Sud Retz Atlantique

L'Office de Tourisme vous propose un large panel d'activités et d'excursions à la vente : parc animalier, accrobranche, parc aquatique, zoo, parc d'attractions, aquarium, parc de loisirs, croisière promenade, traversée vers l'île d'Yeu, visites industrielles, parc végétal, ... à découvrir parmi la vingtaine de sites touristiques partenaires !

DOUBLE AVANTAGE : Profitez des prix avantageux pour toute réservation effectuée auprès de l'Office de Tourisme Sud Retz Atlantique, et gagnez du temps en évitant les files d'attente sur place !

Office de Tourisme
Sud Retz
Atlantique

14 Place des Halles - 44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME
tel : 02 40 31 42 87



1973-2023 : 50 ans d'amitié pour le comité de jumelage franco-allemand !

Tout au long de l'année 2023, le comité de jumelage allemand propose des animations pour célébrer les 50 ans d'amitié, avec des temps forts en mai, août et novembre sans oublier les rendez-vous annuels comme la foire exposition de mars et le festival cinéma en octobre 2023.

Bilan plus que satisfaisant pour la journée cinéma, en mars, proposée à plus d'une centaine de collégiens et lycéens germanistes, ainsi qu'au grand public, avec la présence de Mr Hans HERTH, conférencier FAFA, spécialiste des questions franco-allemande. Ce même mois, vous êtes également venus nombreux au stand du jumelage à la Foire Expo.

Pour les festivités de mai, ce sont 116 personnes de Forêt Noire (de 1 an à 86 ans) qui ont été accueillies dans les familles françaises pour célébrer ce 50^e anniversaire dans la joie et le plaisir de se retrouver.

Nous abordons désormais la deuxième phase de notre programme avec le déplacement en Forêt Noire, en août, avec une centaine de personnes (limite de la capacité d'accueil d'Outre Rhin). Le traditionnel défi lors de ces rencontres sera humain et sportif cette année!

En effet, en 1993, deux Saint Marins marathoniens, accompagnés de 5 autres coureurs ont lancé le 1^{er} défi de rallier Machecoul à Birkendorf en 6 jours. Cet exploit réussi a suscité de nombreux projets, tous aussi ambitieux les uns que les autres qu'il faut faire perdurer au nom de l'amitié de nos deux pays.

Pour célébrer les 50 ans du jumelage, un groupe de 15 marcheurs et 4 accompagnateurs se lance sur les chemins de randonnée en Allemagne (départ de la frontière à Bâle) direction Ühlingen-Birkendorf pour un parcours de 90 km en 5 jours. Ce défi se veut être un symbole fort de l'amitié qui s'est construite pas à pas durant toutes ces années.

Longue vie au jumelage avec de belles rencontres comme celles que nous vivons et que le chemin de l'amitié reste ouvert à toutes et tous !

Notre projet de célébration du 50^e anniversaire du jumelage franco-allemand est soutenu par le Fond citoyen franco-allemand : Le Fond citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à **l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.

Rendez-vous est donné **en Octobre 2023** pour le **festival « Les jumelages font leur cinéma »** en partenariat avec CinéMachecoul.



Retz'Agir, Association d'insertion par le travail, sur le territoire depuis près de 30 ans, peut mettre des personnes à votre disposition pour des travaux de ménage, jardinage, petit bricolage...

N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous adresser un mail pour que nous puissions répondre à votre demande.

NB : Si vous êtes un particulier, sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'**une réduction fiscale de 50 % de votre facture**.

Et si vous êtes très à l'aise avec l'informatique, vous pouvez même prétendre à l'**Avance immédiate** (le montant de votre crédit d'impôt est d'emblée déduit de la somme que vous avez à verser).

Retz'Agir
Zone industrielle des Redoux
la Cour du Bois
44270 Machecoul-Saint-Même

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Coordonnées : 02 40 02 36 28
secretariat@retzagir.fr
www.retzagir.fr



Vous souhaitez vous investir localement ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles de Retz'Agir

Depuis 28 ans, Retz'Agir, structure de l'économie sociale et solidaire, a su s'adapter à l'évolution et aux besoins du territoire en développant des projets utiles en faveur des personnes touchées par le chômage.

Les bénévoles de l'association sont porteurs de valeurs humanistes et sociales fortes. Ils sont engagés auprès d'une équipe de professionnels et mènent une réflexion quant aux orientations de la structure et aux projets qui visent à redonner une place dans la société à chacun grâce au travail.

La dynamique de l'association passe par l'intégration de nouveaux membres. C'est dans cette optique que nous lançons un appel à toute personne motivée soucieuse d'apporter sa contribution, quelle qu'elle soit.

C'est toujours dans un esprit convivial que les bénévoles se retrouvent, partagent leurs idées et échangent leur point de vue. Chacun peut s'engager à hauteur de ses disponibilités.

Si le bénévolat vous tente, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous présenter notre structure en détails.

Retz'Agir
la Cour du Bois
44270 Machecoul Saint Même

02 40 02 36 28
communication@retzagir.fr
www.retzagir.fr

Vous pouvez visualiser notre vidéo où nos salariés témoignent de leur expérience chez nous en cliquant sur le lien :
<https://youtu.be/nRNhV9P5xhY>

EN BREF

Destruction de nids de frelons asiatiques

Lorsque vous apercevez un nid de frelons asiatiques, vous pouvez appeler les services de la mairie, qui se chargeront de contacter POLLENIZ. Sinon, vous pouvez appeler directement l'ASAD44 (Association Apicole Sanitaire du Département de Loire-Atlantique), association de loi 1901. Des adhérents de cette association sont formés et habilités pour intervenir sur le terrain dans le but de détruire ces nids.

ASAD44
06 11 15 18 22

POLLENIZ
(mairie de St Mars)
02 40 31 50 53



Travaux de jardinage et bricolage, quels sont les bons réflexes ?

Avec le retour des beaux jours, jardiniers et bricoleurs s'activent pour embellir leurs propriétés. Il est toutefois important que ces activités ne génèrent pas de troubles pour le voisinage. **Durant les dimanches**, il faut **rester mesuré** dans le bruit qui est produit. Si vous organisez une soirée qui risque d'être gênante pour la tranquillité des habitants, avertissez les voisins qui pourraient être dérangés. Si vous avez

du bricolage à effectuer, attendez **10h30 ou 11h pour commencer**. **Évitez également les heures de repas**. Le bon sens et penser à la tranquillité du voisinage doit vous aider à déterminer les moments opportuns pour réaliser des activités ou des travaux bruyants. Les **jours ouvrables**, une intensité sonore à des **horaires normaux** est plus tolérable.

Que faire des déchets verts ? Attention brûlage interdit !

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de prendre soin de son jardin. Tonte des pelouses, taille des végétaux, débroussaillage sont autant d'activités qui génèrent de nombreux déchets verts. Que faire de ces déchets ?

Le brûlage : une pratique polluante interdite.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes (article D543-227-1 du code de l'environnement).

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations. Cette pollution réduit notre espérance de vie.

D'autres solutions existent !

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- Compostage,
- Broyage,
- Paillage,
- Collecte en déchetterie.



Retrouvez les informations municipales :

- Sur le **site internet de la mairie** www.saintmarsdecoutais.fr,
- Sur l'**application City All** (panneaux lumineux),
- Sur la **page Facebook officielle** :



<https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-177081692639235/>

Le prochain bulletin municipal sera distribué la semaine 43 (du 23/10 au 27/10/2023). Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir vos articles à accueil@saintmarsdecoutais.fr. (Date limite d'envoi des articles le vendredi 1^{er} septembre 2023)

Batellerie sur le Tenu

La navigation sur nos rivières était vitale à une période où les routes et chemins étaient plus ou moins praticables et peu sûrs. Au Moyen-Age (soit pratiquement 10 siècles), c'est le commerce du sel qui a donné de l'importance aux communes de Machecoul et de Saint-Même car c'est par ici que passait la plus grande partie du sel consommé dans le royaume de France. Le sel provenait de la baie de Bourgneuf, via le Falleron et Saint-Même était le port fluvial le plus proche pour en assurer le transport.

Les bateliers de Loire ont longtemps eu la maîtrise de la navigation sur le Tenu. Ce ne fut que plus tard, à partir de 1800, que les bateliers de Saint-Même, Port-St-Père, Rouans et Vue ont récupéré une bonne partie du trafic, mais ces derniers ne s'aventuraient guère au-delà de Nantes ou de Paimboeuf et de Cordemais pour faire du commerce, comme ils disaient, avec les « Beurtons ».



1. Les bateaux

Sans aborder une énumération et une description de tous les genres de bateaux, il est important de citer le plus représentatif d'une époque, c'est à dire la gabarre ; qui à l'origine était une grande barque à voile avec cabanon, qui circula jusqu'au milieu du 19^e siècle et qui devait avoir une capacité d'environ 30 tonnes.

En Loire, derrière ce chef de file, suivaient d'autres gabares ou gabareaux plus petits, d'une capacité de 10 à 15 tonnes et les sapines. Les sapines étaient des bateaux de construction rudimentaires en sapin, d'une capacité de 12 à 13 tonnes, construits pour un seul voyage dans le haut du fleuve

au-delà d'Orléans, dans l'Allier ou la Loire. En amont d'Orléans, les bateaux ne pouvaient plus remonter le fleuve. Arrivées aux lieux de livraison, les sapines étaient le plus souvent démontées et le bois vendu aux plus offrants, certaines sapines étaient rachetées par des bateliers qui n'avaient pas les moyens d'acheter une gabarre.

La gabarre dite la Montjeannaise était plutôt une sorte de péniche, appelée aussi Barge, qui devint le bateau type de la marine de Loire. Elle mesurait 24 mètres de longueur, 4 mètres de largeur, construit en chêne et d'une capacité de 110 à 120 tonnes transportant principalement la Chaux, elle pouvait également naviguer à la voile avant l'arrivée des motorisations vers 1900.

À ces bateaux était amarrée une annexe appelée bachot, pratique pour rejoindre les berges ou contrôler la profondeur de l'eau afin d'éviter un échouage sur un banc de sable.

Les toues sont des bateaux à fond plat utilisés pour les transports locaux, sur les îles de Loire et aux abords du lac pour transporter les récoltes de foin, de bourre, et les bestiaux. Les bacs de rivières étaient parfois désignés sous l'appellation de Toues (*).

En ce qui concerne la construction et l'entretien des bateaux, on peut citer, entre autres, le port du Pellerin qui possédait plusieurs ateliers avec des artisans bien spécialisés qui se déplaçaient parfois pour effectuer des réparations importantes.

Chaque bateau avait un nom : Laisse les dire, Murmure des flots, Le Navigateur, La Petite mariée, Les deux frères.

(*) Le franchissement du Tenu s'effectuait au moyen de bacs, soit affermés par la préfecture, comme au passage de Saint-Mars-de-Coutais, soit en affermage privé comme celui de la métairie de Port-Fessant. Deux types de bacs existaient : l'un de grande taille (11,80 m sur 3,50 m) et un autre plus petit, dit « passe-cheval » (8,90 m sur 2,30 m). La fréquence des passages était irrégulière en raison du très mauvais état des bacs.

Une année, à la suite de nombreuses plaintes, le préfet avisa les maires de Sainte-Pazanne et de Saint-Mars-de-Coutais qu'il ne pouvait rien imposer au fermier du Port-Fessant, celui-ci ne relevant pas de ses services. Des particuliers

sollicitèrent auprès des Ponts-et-Chaussées l'autorisation d'utiliser un bac particulier, ce qu'obtint le sieur Guihal de Saint-Mars. En 1861, la construction d'un pont à Saint-Mars-de-Coutais puis celui de Port-Fessant en 1870 reléguèrent dans l'Histoire le métier pittoresque de « fermier du passage d'eau ».

2. Les Bateliers

Le patron habitait la carrée aménagée à l'arrière. À l'intérieur et sur les côtés se superposaient deux couchettes, dans un coin se situait l'âtre construit sur un plancher de terre limité par un cadre de bois, plus tard remplacé par un fourneau ; Les compagnons avaient leur cabane au pied du mât, ils couchaient la plupart du temps tout habillé, ils prenaient leur repas dans la carrée, le plat était posé sur la table et chacun avec son couteau tirait une portion et la posait sur son pain en guise d'assiette.

Dénominations de Bateliers

Les bateliers qu'ils soient de Loire ou du Tenu, étaient désignés selon leur type d'embarcation, selon l'époque et même selon les ports : Gabariers, Voituriers par eau, Chalandoux, Bateliers, Mariniers, Matelots, Bangers, parfois Chaufumiers pour les transports de chaux.

Surnoms

Les compagnons et c'était une règle, avaient tous un sobriquet, certains ne manquaient pas de saveur.

Les uns se voyaient doté d'un nom de manœuvre, ou d'un poisson, d'autres selon une attitude ou un comportement : Vent de bise, la Gabar, Tend Cul, Marche à terre, L'anguille, Le gardon, Le grand rouge

ou selon le régiment : Le Zouave, Le fantassin, Le caporal,

ou encore selon leur capacité d'absorption : Galope chopine, Suce Busse, Bec Salé, l'éponge, La Tétine.

3. Les marchandises transportées

Dans un procès-verbal de transaction, datant du 6 juin 1712, entre les religieux de Buzay et le seigneur Binet de Jasson, « Il faut que les bateaux puissent voiturier été et hiver, de ladite rivière du Tenu jusqu'à la rivière de la Loire et à Nantes, les blés, et autres denrées, pour les paroisses

de St Même, Machecoul, Bois de Céné, Paulx, La Garnache, et puissent retirer de Nantes les denrées dont elles ont besoin, comme de moulage, tuffeaux, chaux, ardoise, vin résine, fer, planches et enfin toutes sortes de meuble ».

Le commerce se faisait donc dans les deux sens.

On exportait

Le sel de la baie de Bourgneuf, le bois de construction ou de chauffage bois pour les sabotiers, le charbon de bois qui était fabriqué avec le bois en provenance de la forêt de Machecoul ; cet artisanat est probablement une des causes de la réduction en surface de la forêt de Machecoul.

On trouve les traces de ce travail dans la toponymie à St Même avec le village des Charbonnières et à proximité sur St Mars : les parcelles du Four, du Grand Four.

Autres denrées exportées : blé, farine, paille, foin, fumier, briques et poteries.

On importait

On peut citer : huile, sucre, faïencerie, produits manufacturés, verre, plomb, pierre de meules, fer, granit, tuffeau et chaux (en provenance de Chalonnes ou de Montjean).

Le développement des moulins, qui étaient certainement au nombre de plus d'une centaine dans le périmètre intéressé par la navigation du Tenu, a été certainement favorisé par cette route fluviale. Avant 1700 et peut être plus tard les meules étaient monobloc et venaient de St Mars la Pile près de Tours. Ces meules pesaient environ 600 kilos et valaient une petite fortune pour l'époque. Il fallait des bateliers sûrs et compétents pour leur transport.

Le trafic des barges, tant au Port-Faissant qu'au port de St Mars apparaît plus important entre 1890 et 1898 avec la construction des églises de Ste Pazanne et de St-Mars-de-Coutais et la livraison de chaux, granit et autres matériaux. Ensuite on constate l'effondrement des tonnages déchargés. Ne passeront plus guère sur L'Acheneau et le Tenu que les bateliers de Montjean et Chalonnes, pilotant les barges ou péniches chargées de chaux dont les derniers passages ont été vus peu avant la dernière guerre, ces péniches étant alors motorisées.

La batellerie traditionnelle a disparu après la Première Guerre mondiale, lorsque le chemin

de fer s'est imposé comme mode essentiel de transport des marchandises mais aussi avec l'amélioration du réseau routier et les premiers camions, plus rapides et moins onéreux que le transport sur l'eau.

4. Les ports sur la commune de Saint-Mars

Le Port de St Mars

Dans Le Bourg de St Mars, avec le château, il n'y avait que quelques maisons dont l'auberge. De ce fait le port était peu important au point de vue commercial. C'était un port de stationnement, les bateaux y restaient souvent en attente d'un vent favorable, parfois plus de huit jours. Il faut ajouter que pour remonter le Tenu il n'y avait pas de chemin de halage. Du coup pour avancer à contre-courant, il fallait utiliser le vent, la perche ou la corde.

Pendant les périodes d'attente ou d'inactivité les bateliers allaient à l'auberge. Les bagarres avec les jeunes du pays y étaient fréquentes. Dans les années 1820 le maire de St Mars, M. Boullonnois de St Simon, avait demandé un adjoint supplémentaire pour faire régner l'ordre. Il y avait aussi quelques rapines et braconnages, les bateliers péchaient « à la Lune », c'est à dire la nuit pour ne pas se faire prendre.

Le maire qui habitait au Butay avait même fait bâtir un petit puits sur une source peu profonde non loin d'une chalandière pour éviter que les bateliers remontent au village.



Le Port Faissant

Le Port Faissant à l'origine était seulement un village de Ste Pazanne relié au port. Par la suite, vers 1800, les constructions se sont développées sur la rive côté St-Mars-de-Coutais.

Le Port Faissant est le centre d'un commerce important qui ne peut que s'accroître, il n'est pas rare d'y voir stationner pendant la belle saison jusqu'à cinq à six bateaux. La rivière coule entre deux rives basses couvertes d'eau pendant une partie de l'année. Les débarquements ne peuvent s'effectuer qu'avec les plus grandes difficultés, sauf sur la partie aval de la rive droite, en face d'un magasin appartenant à M. Ecomard, où le sol le plus solide a été remblayé sur une vingtaine de mètres. A noter aussi que le Carrier Raingeard y possédait, au début du siècle dernier, une péniche pour le transport de la pierre.

*Michel Beillevaire,
à partir des conférences de Frédéric Guitteny*

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Agenda des manifestations

2023

Juin

- 6 Assemblée Générale – Tennis Saint-Médard - Gymnase
- 7 Après-midi jeux de société – Service enfance – jardin derrière la mairie
- 9 Assemblée générale – St Médard Foot – Salle St Marine
- 10 Fête de la musique – la ZEM – parc des Versènes
- 11 Ateliers Jardin partagé – Association la Cantoche – Parc des Versènes
- 17 Audition fin d'année – EMSRA – Théâtre
- 17 Inauguration du bourg – Municipalité
- 16 17 Week-end 100 % Sécurité routière – CMJ – Parking gymnase
- 18 Concours de pêche – Comité des Fêtes
- 23 Assemblée Générale et tournoi interne – Bad St Marin - Gymnase
- 24 Kermesse – APEL Ste Thérèse – Parc des Versènes
- 25 Assemblée générale – Société de Chasse – Salle St Marine
- 28 Spectacle « Lilie Berlue et le sorcier subramaniaque » - Bibliothèque municipale – jardin mairie
- 30 Fête de fin d'année – ALAC Danse africaine – Salle St Marine

2023

Juillet

- 1 Assemblée générale – Faunalis – Salle St Marine
- 2 Fête de l'école – Amicale Laïque – Cour école élémentaire + préau + théâtre + salle 10
- 4 Repas de fin d'année – Association du Tenu – Salle St Marine
- 22 Feu d'artifice – Comité des Fêtes – Parc des Versènes

2023

Août

- 25 au 27 Festival – Le chemin des Papillons – Parc des Versènes

2023

Septembre

- 2 Forum des associations – Municipalité – Cour de l'école Delaroche
- 10 Randonnée pédestre – APEL Ste Thérèse – Gymnase
- 15 Assemblée Générale – ALAC – Salle St Marine

2023

Octobre

- 21 Concours de belote – Association du Tenu – Salle St Marine
- 21 Journée Citoyenne - Municipalité
- 28 29 Saut'Happy – APEL Ste Thérèse - Gymnase

FORUM DES ASSOCIATIONS

LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

DE 10 H A 16 H



Rencontre avec les associations
Visite guidée de la commune
Rencontre Saint Marine
Concert de la ZEM



**A L'ECOLE DELAROCHE
ET AU THEÂTRE
A ST MARS DE COUTAIS**



Possibilité de restauration sur place